



HAL
open science

Le "Neuilly caennais" en campagne municipale

Jean Rivière

► **To cite this version:**

Jean Rivière. Le "Neuilly caennais" en campagne municipale . Actes de la Recherche en Sciences Sociales, 2014, Les espaces de l'entre soi, 204, pp.24-45. halshs-01576539

HAL Id: halshs-01576539

<https://shs.hal.science/halshs-01576539>

Submitted on 23 Aug 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Jean Rivière

Le « Neuilly caennais » en campagne municipale

Résumé : Cet article procède à l'analyse du déroulement de l'élection municipale de 2008 dans une commune périurbaine des classes supérieures. Conduite en « conjoncture chaude »¹, l'enquête de terrain s'attache d'abord à mettre en évidence quelles sont les fractions des classes moyennes et supérieures localement en présence, et quelles sont leurs attentes en matière de stratégie de développement communal. La production de l'offre électorale est ensuite envisagée, en mettant l'accent sur la manière dont les modalités de l'urbanisation sont construites comme l'enjeu central du scrutin. Entre désir affiché de « mixité sociale et intergénérationnelle » et volonté de préservation du « cadre résidentiel et rural », la question de l'entre-soi est au cœur des mobilisations électorales mais l'issue du scrutin invite à relativiser les analyses qui construisent les mondes périurbains comme le théâtre privilégié de la sécession sociale et urbaine.

Mots-clés : (Péri)urbanisation, Scrutin municipal, Classes moyennes-supérieures, Entre-soi, PLU.

Longtemps périphériques, au point d'être considérés comme un « angle mort de la sociologie française »², les espaces périurbains ont fait l'objet d'une attention croissante au cours des années 2000, puis ont connu une consécration médiatique à l'occasion du scrutin présidentiel de 2012³. Ce n'est d'ailleurs pas un hasard si cette irruption de la catégorie « périurbain » a lieu au moment où s'amorce un certain « retour des classes sociales » dans le champ sociologique français⁴. Sous l'effet des lectures opérant une « spatialisation des problèmes sociaux »⁵, l'espace périurbain a été progressivement construit comme l'espace résidentiel des couches moyennes de « petits-blancs » animés par la quête d'un entre-soi protecteur, à distance des quartiers populaires de grands-ensembles d'une part et des centres-villes appropriés par les différentes fractions des classes supérieures d'autre part⁶. Selon cette grille d'analyse simpliste qui met l'accent sur la « sécession sociale et urbaine », la situation des strates inférieures des couches moyennes « déstabilisées ou à la dérive »⁷ constituerait la

¹ Manuel Castels et Francis Godard, *Monopolville. Analyse des rapports entre l'entreprise, l'État et l'urbain à partir d'une enquête sur la croissance industrielle et urbaine de la région de Dunkerque*, Paris, Mouton, 1974. Empruntée à cet ouvrage où elle sert à qualifier l'enquête exploratoire menée lors de la campagne municipale de Dunkerque en mars 1971, cette expression correspond à l'idée selon laquelle les périodes de mobilisations électorales constituent des espaces-temps sociaux au cours desquels certains enjeux, d'ordinaire larvés, se trouvent en position saillante et donc exposés au regard des chercheurs.

² Stéphane Beaud, « Les angles morts de la sociologie française », in Stéphane Beaud, Joseph Confavreux et Jade Lindgaard (dir.), *La France invisible*, Paris, La Découverte, 2006, p. 459-472.

³ Violaine Girard et Jean Rivière, « Grandeur et décadence du "périurbain". Retour sur trente ans d'analyse des changements sociaux et politiques », *Métropolitiques*, [en ligne], 03/07/2013, disponible sur : <http://www.metropolitiques.eu/Grandeur-et-decadence-du.html> (page consultée le 23/09/2013). Jean Rivière, « Sous les cartes, des habitants. La diversité du vote des périurbains en 2012 », *Esprit*, n° 393, mars-avril 2013, p. 34-44.

⁴ Frédéric Lebaron, « L'éternel retour du "retour des classes sociales" », *Revue Française de Socio-Économie*, n° 10, 2012, p. 281-287.

⁵ Sylvie Tissot et Franck Poupeau, « La spatialisation des problèmes sociaux », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°159, 2005, p. 5-9.

⁶ Sur l'association entre ces trois types d'espaces résidentiels et ce découpage ternaire de la stratification sociale, voir : Jacques Donzelot, « La ville à trois vitesses : relégation, périurbanisation, gentrification », *Esprit*, n° 303, 2004, p. 14-39 ; Marie-Christine Jaillot, « L'espace périurbain : un univers pour les classes moyennes », *Esprit*, n° 303, 2004 p. 40-61 ; et plus récemment : Christophe Guilly, *Fractures françaises*, Paris, Bourin, 2010.

⁷ Marie-Hélène Bacqué et Stéphanie Vermeersch, *Changer la vie ? Les classes moyennes et l'héritage de mai 68*, Paris, Éditions de l'Atelier, 2007.

nouvelle question sociale, les scores élevés de l'extrême-droite dans les mondes périurbains exprimant les difficultés rencontrées par ces groupes sociaux privés du « droit à la ville » et fragilisés par la mondialisation libérale⁸.

En parallèle et notamment depuis le scrutin présidentiel de 2002, des géographes ont insisté sur ces spécificités supposées des choix électoraux des périurbains, en invoquant l'existence de « gradients d'urbanité » pour traduire l'idée que la localisation résidentielle dans tel ou tel type d'espace (urbain central ou périurbain) résulte du système de valeurs des habitants, ces valeurs s'exprimant aussi dans leurs votes⁹. Sans postuler comme Jacques Lévy que les votes et les arbitrages résidentiels donnent largement à lire les rapports que les individus entretiennent à l'altérité et au monde, cette idée de « vote avec les pieds » n'en est pas moins questionnée par les travaux d'Éric Charmes qui portent sur le processus de « clubbisation » de certaines communes périurbaines, notamment celles qui se sont spécialisées dans l'accueil des fractions supérieures des couches moyennes¹⁰. Depuis que le processus de périurbanisation est amorcé à la fin des années, c'est justement par sa structure sociale très aisée que se caractérise la commune de Mathieu étudiée dans cet article qui se penche sur le déroulement du scrutin municipal de 2008 [encadré 1].

Alors qu'il est clairement établi que les aires urbaines rassemblent des configurations socio-électorales très diversifiées¹¹, ces communes périurbaines aisées apparaissent cependant sous-enquêtées en France. Pour autant et s'il est à la fois proche de la ville-centre et peuplé de groupes bien dotés dans l'espace social, le type de terrain investi ici ne renvoie pas aux dynamiques électorales observées dans les quartiers centraux intra-urbains appropriés par différentes fractions des groupes dominants¹². En fait et par rapport à la littérature scientifique existant sur la question des effets politiques du changement social au sein des arènes municipales, cet article s'inscrit surtout dans une perspective complémentaire aux travaux récents qui portent sur des zones pavillonnaires urbaines¹³ ou des espaces périurbains plus lointains¹⁴, essentiellement occupés par des classes populaires et des fractions inférieures des classes moyennes. Enfin et parce que l'urbanisation de la commune de Mathieu est déjà entamée depuis plusieurs décennies, les mobilisations électorales contemporaines n'y sont pas directement comparables aux travaux sur le renouvellement des élus municipaux dans les

⁸ Pour une déconstruction de ce sésame explicatif unique, voir : Violaine Girard, « Sur la politisation des classes populaires périurbaines », *Politix*, n° 101, 2013, p. 183-215.

⁹ Ce système explicatif a fait l'objet d'un premier débat : Fabrice Ripoll et Jean Rivière, « La ville dense comme seul espace légitime ? Analyse critique d'un discours dominant sur le vote et l'urbain », *Annales de la recherche urbaine*, n° 102, 2007, pp. 121-130 ; Jacques Lévy, « Regarder, voir. Un discours informé par la cartographie », *Annales de la recherche urbaine*, n° 102, 2007, pp. 131-140. La controverse a été de nouveau engagée plus récemment : Éric Charmes, Lydie Launay et Stéphanie Vermeersch, « Le périurbain, France du repli ? », *La Vie des idées*, [en ligne], 28/05/2013, disponible sur : <http://www.laviedesidees.fr/Le-periurbain-France-du-repli.html> ; Jacques Lévy, « Liens faibles, choix forts : les urbains et l'urbanité », *La Vie des idées*, [en ligne], 29/05/2013, disponible sur : <http://www.laviedesidees.fr/Liens-faibles-choix-forts-les.html>

¹⁰ Éric Charmes, *La ville émiettée. Essai sur la clubbisation de la vie urbaine*, Paris, PUF, 2011.

¹¹ Jean Rivière, « La division sociale des espaces périurbains français et ses effets électoraux », in Denise Pumain et Marie-Flore Mattéi (dir.), *Données urbaines 6*, Paris, Anthropos, p. 11-20.

¹² Éric Agrikoliansky, Jérôme Heurtaux et Brigitte Le Grignou (dir.), *Paris en campagne. Les élections municipales de mars 2008 dans deux arrondissements parisiens*, Bellecombe-en-Bauges, Éditions du Croquant, 2011. Les deux terrains de cet ouvrage sont les XVI^{ème} et X^{ème} arrondissements, respectivement emblématiques des quartiers de la vieille bourgeoisie et des quartiers gentrifiés dans la capitale.

¹³ Marie Cartier, Isabelle Coutant, Olivier Masclat et Yasmine Siblot, *La France des « petits-moyens ». Enquête sur la banlieue pavillonnaire*, Paris, La Découverte, 2008.

¹⁴ Violaine Girard, *Un territoire périurbain, industriel et ouvrier. Promotions résidentielles de ménages des classes populaires et trajectoires d'élus salariés intermédiaires de l'industrie*, thèse d'ethnologie, EHESS, 2009, 471 p. ; Anne Lambert, « Tous propriétaires ! » *Politiques urbaines et parcours d'accédants dans les lotissements périurbains (1970-2010)*, thèse de sociologie, EHESS, 2012, 597 p. Plus largement voir le dossier « Propriété et classes populaires, des politiques aux trajectoires » paru dans le n° 101 de *Politix*.

mondes ruraux¹⁵, même si elles partagent certains points communs du fait de la taille des entités communales où ces mobilisations ont lieu. Dans les petites communes, la compétition pour la conquête du pouvoir municipal est en effet profondément encadrée avec le reste des luttes sociales¹⁶, en l'occurrence ici entre les différentes fractions des classes moyennes et supérieures.

On s'attachera donc dans un premier temps à caractériser les groupes localement en présence en insistant sur leur rapport à l'urbanisation et au peuplement local, ce qui permet d'établir leurs demandes électorales¹⁷. Pour cela, le propos s'appuie sur une enquête par questionnaires qui revient sur les modalités d'inscription dans l'espace communal, les votes et positionnements politiques ainsi que sur les propriétés sociales détaillées. Dans un second moment, c'est la production des offres électorales municipales qui sera envisagée, en mettant l'accent sur la manière dont l'urbanisation a été construite comme enjeu central dans la campagne des trois listes en compétition. Seront ici mobilisés une douzaine d'entretiens réalisés avec des candidats des différentes listes d'une part ou avec des habitants « ordinaires » d'autre part – la nuance entre les deux étant justement tenue dans une petite commune – ainsi que l'analyse des tracts et professions de foi produits par ces listes. Entre désir affiché de « mixité sociale et intergénérationnelle » et volonté de préservation du « cadre résidentiel et rural », deux expressions revenues fréquemment dans les discours des enquêtés, l'article montre qu'en filigrane des enjeux liés à l'urbanisation, la question de l'entre-soi est au cœur des mobilisations électorales municipales¹⁸.

Des demandes électorales antagonistes : préservation de l'entre-soi *versus* ouverture à la « mixité sociale et intergénérationnelle »

Si la question de l'urbanisation est généralement sensible dans les communes périurbaines¹⁹, elle prend une dimension particulière dans celles des classes moyennes et supérieures comme Mathieu. Ainsi et alors même que la croissance y a toujours été contenue autour de 3% par an, son urbanisation a ralenti au cours des années 1990. Ce ralentissement tient d'une part au contexte national – cette décennie correspond à un ralentissement de la croissance périurbaine dans un contexte macro-économique défavorable – et d'autre part à une spécificité locale avec la création d'une « association de défense des intérêts locaux de Mathieu » dont les

¹⁵ Ivan Bruneau et Nicolas Renahy, « Une petite bourgeoisie au pouvoir. Sur le renouvellement des élus en milieu rural », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°191-192, 2012, p. 48-67. Voir aussi les travaux conduits grâce à des approches cartographiques dans un numéro thématique de la revue *Géographie sociale* : Marie-Claire Bernard, « Des révélateurs du dynamisme périurbain. Les conseils municipaux en Languedoc », *Géographie sociale*, n°2, 1985, p.177-182 ; Jeanne Dufour, « Les conseils municipaux reflètent-ils le changement social autour du Mans », *Géographie sociale*, n°2, 1985, p.145-150 ; et Claude Crétin, « Notables traditionnels et nouveaux gestionnaires. Les conseils municipaux de la périphérie stéphanoise (1959-1983) », *Géographie sociale*, n°2, 1985, p.193-197.

¹⁶ « Les champs politiques périphériques sont du même coup très inégalement différenciés, spécialisés et professionnalisés et d'autant moins, par exemple, que leur cadre territorial est moins peuplé et urbanisé [souligné par l'auteur]. Si dans les grandes villes (bien que de manière historiquement variable) les relations de concurrence politique s'analysent (au moins tendanciellement) comme une spécification dans un espace géographique déterminé de la concurrence politique centrale et obéissent aux principes politiques relativement autonomes qui l'animent, elles sont dans maintes communes rurales un élément presque indistinct des rapports sociaux et du même coup plus hétéronomes qu'autonomes », voir : Daniel Gaxie et Patrick Lehingue, *Enjeux municipaux. La constitution des enjeux politiques dans une élection municipale*, Paris, PUF, 1984, p. 19-20.

¹⁷ Les termes de « demande » et « d'offre » sont ici utilisés pour caractériser des situations politiques, en l'occurrence électorales, sans pour autant « passer par les postulats d'individualisme, d'utilitarisme ou de rationalité de type micro-économique », voir : Daniel Gaxie et Patrick Lehingue, *op. cit.*, 1984, p. 115-116.

¹⁸ Sur les usages politiques de la catégorie de mixité, mais dans une commune périurbaine populaire, voir : Anne Lambert, « La gauche et le périurbain. Les ambiguïtés de la politique de "mixité sociale" dans une petite commune pavillonnaire et ses effets sur le peuplement », *Politix*, n°101, 2013, p. 105-131.

¹⁹ Voir notamment un des premiers articles envisageant cette question au prisme du renouvellement des élus municipaux : Philippe Dressayre, « Suburbanisation et pouvoir local », *Revue Française de Science Politique*, vol. 30, n°3, 1980, p. 533-559.

animateurs avaient contesté le projet de POS de l'époque devant le tribunal administratif, ralentissant sa mise en place. L'absence de constructions neuves sur cette période se lit d'ailleurs directement dans les effectifs démographiques de la classe d'âge des enfants de moins de 10 ans, dont la part s'écroule après le recensement de 1990 [encadré 2]. Cet épisode a eu des répercussions importantes sur le fonctionnement de l'école communale dont des classes ouvrent puis ferment au fur et à mesure que les lotissements sortent de terre [photographies 1 et 2].

Encadré 1. La mesure objective et subjective de l'entre-soi local

Composition socioprofessionnelle de la commune (en % des actifs)						
	RP1968	RP1975	RP1982	RP1990	RP1999	RP2009
CS1. Agriculteurs	2%	3%	3%	1%	1%	0%
CS2. Artisans, commerçants, chefs d'entreprises	14%	7%	12%	9%	8%	7%
CS3. Cadres et professions intellectuelles supérieures	10%	29%	29%	27%	29%	32%
CS4. Professions intermédiaires	14%	19%	20%	26%	31%	32%
CS5. Employés	18%	12%	16%	25%	20%	16%
CS6. Ouvriers	36%	27%	16%	10%	11%	12%
Ensemble	94%	97%	96%	99%	99%	100%
Total du bloc CS2 + CS3 + CS4	38%	55%	61%	62%	68%	72%
Ecart à la structure sociale de l'aire urbaine (en points de %)						
	RP1968	RP1975	RP1982	RP1990	RP1999	RP2009
CS1. Agriculteurs	-5	-1	0	-1	-1	-1
CS2. Artisans, commerçants, chefs d'entreprises	7	1	6	3	2	2
CS3. Cadres et professions intellectuelles supérieures	3	21	21	16	17	17
CS4. Professions intermédiaires	-4	-1	-1	3	6	5
CS5. Employés	-3	-12	-10	-2	-10	-13
CS6. Ouvriers	-2	-10	-18	-20	-15	-10
Total du bloc CS2 + CS3 + CS4	5	21	27	19	19	19

Source : INSEE (exploitation complémentaire) - RGP 1968, 1975, 1982, 1990, 1999, 2009²⁰.

Au cœur d'un secteur résidentiel très prisé, la commune de Mathieu est située en deuxième couronne de l'aire urbaine caennaise (à six kilomètres seulement de la partie nord de la ville de Caen), à mi-chemin entre la capitale régionale et les plages touristiques de la Côte de Nacre. La commune compte un peu moins de 2 000 habitants d'après le recensement de 2010. Sa structure sociale est caractérisée par une surreprésentation ancienne des catégories supérieures, qui s'est constituée à partir des années 1970 quand a été implanté au nord de Caen un plateau d'activités tourné vers le secteur tertiaire supérieur, notamment autour de la

²⁰ « Ces données portent sur la catégorie socioprofessionnelle des actifs (ayant un emploi ou chômeurs) âgés de 25 à 54 ans non scolarisés. Le nouveau recensement couvre mieux les situations mixtes ou intermédiaires, se situant aux frontières des trois grandes catégories structurant traditionnellement l'analyse du marché du travail : l'emploi, le chômage, l'inactivité ; telles que celles des étudiants exerçant un petit boulot ou des retraités continuant à avoir une activité professionnelle réduite. Le concept d'emploi s'est sensiblement élargi. En conséquence, afin de permettre l'utilisation des deux derniers recensements en évolution (1999-2009), les séries sont restreintes à un champ sur lequel il y a peu de situations mixtes, celui des 25-54 ans » (Documentation INSEE sur l'utilisation des séries harmonisées 1968-2009). Pour analyser plus finement les transformations sociologiques en cours dans la commune, il faudrait toutefois dans l'idéal pouvoir intégrer les retraités en les ventilant dans leur CS d'origine, ce qui accentuerait le profil déjà très tranché de Mathieu. De même il serait souhaitable d'utiliser la nomenclature détaillée des PCS (en 24 postes par exemple), mais on se heurte alors à des problèmes d'effectifs statistiques dans une commune de cette taille.

recherche médicale et du secteur des hautes technologies. Ainsi dès 1975, les cadres (parmi lesquels les professions libérales de santé sont localement très nombreuses) constituent la première catégorie socioprofessionnelle parmi les habitants, et représentent aujourd'hui le tiers des actifs. Par rapport à la structure sociale de l'aire urbaine, cette surreprésentation de la CS3 est toutefois en légère baisse à partir des années 1980, mais ce déclin tout relatif a été compensé par une concentration croissante des professions intermédiaires. Si on ajoute à ces deux catégories la CS2 (en particulier les chefs d'entreprise), il en ressort que le bloc des CS2, 3 et 4 représente aujourd'hui près des trois quarts des actifs, la présence de ces différentes fractions des classes moyennes et supérieures pesant massivement dans le corps électoral local. À cela il faut ajouter que les actifs qui vivent dans la commune sont fréquemment – du fait de leur âge [encadré 2] – au sommet de leurs trajectoires professionnelles, et bénéficient donc de revenus élevés.

Le profil de la commune est d'ailleurs largement intériorisé par les habitants du secteur, puisque les termes de « Neuilly caennais », de « petit Neuilly », de « village où l'on vit bien », ou de « petite Suisse à côté de Caen » ont été successivement entendus au cours de l'enquête. Le cachet associé au nom semble ainsi constituer un élément de l'attractivité communale, à l'image de cet élu notant non sans gêne que « l'image de Mathieu compte beaucoup sans doute », confirmant par-là que le capital symbolique a aussi sa dimension spatiale qui renvoie au prestige inégal des espaces résidentiels²¹. Les propos d'un autre élu municipal sortant confirment bien cette idée, sans toutefois qu'elle ne lui pose problème :

« Il y a une analyse qui a été faite par *L'Express* sur les fortunes, enfin non pas les fortunes sur les revenus imposables, qui classe Mathieu en 83^{ème} position à l'échelle nationale et 1^{ère} au niveau régional sur la moyenne du revenu imposable. [...] Les Mathieusains ils demandent quoi aujourd'hui : ils demandent un minimum de services, ils sont très exigeants et ils demandent quoi... ils demandent leur cadre de vie... moi il y en a un qui m'a dit, ce qui serait bien c'est que la tonte des espaces verts soit faite le vendredi pour que le samedi et le dimanche nos invités (parents ou amis) soient émerveillés par la commune... et ça vous l'empêchez pas ».

Encadré 2. Une structure par âge marquée par le vieillissement de la population

Composition démographique de la commune (en % de la population totale)						
	RP1968	RP1975	RP1982	RP1990	RP1999	RP2009
De 0 à 9 ans	21%	15%	14%	20%	11%	9%
De 10 à 19 ans	20%	26%	22%	15%	19%	17%
De 20 à 29 ans	9%	8%	10%	9%	9%	7%
De 30 à 39 ans	13%	10%	15%	16%	10%	7%
De 40 à 49 ans	15%	19%	13%	15%	16%	16%
De 50 à 59 ans	8%	8%	14%	10%	18%	21%
De 60 ans et plus	13%	14%	11%	14%	17%	22%
Ensemble	100%	100%	100%	100%	100%	100%
Total des moins de 20 ans	42%	41%	36%	35%	30%	26%
Total des plus de 50 ans	21%	22%	25%	25%	35%	43%

Source : INSEE (exploitation principale) - RGP 1968, 1975, 1982, 1990, 1999, 2009.

Outre sa structure sociale spécifique, cette commune périurbaine se caractérise également par le vieillissement de sa population, en particulier après 1990. Bien que les évolutions sociodémographiques locales ne soient pas dissociables du mouvement de vieillissement de la

²¹ Vincent Veschambre, « Penser l'espace comme dimension de la société. Pour une géographie sociale de plain-pied dans les sciences sociales » in Raymonde Séchet et Vincent Veschambre (dir.), *Penser et faire la géographie sociale. Contributions à une épistémologie de la géographie sociale*, Rennes, PUR, 2006, p. 211-228.

population française, il n'en reste pas moins que 41% des habitants de Mathieu avaient moins de 20 ans en 1968, contre 26% en 2009. À l'inverse, les habitants de plus de 50 ans représentent 43% de la population en 2009, alors qu'ils n'étaient que 21% en 1968.

Ce vieillissement de la population constituera un enjeu central à l'occasion du scrutin municipal, d'autant que la catégorie des enfants de moins de 10 ans (21% en 1968 contre 9% en 2009) correspond au domaine de compétence des municipalités, qui ont en charge l'accueil de la petite enfance et la scolarisation à l'école primaire. À l'autre bout de la pyramide des âges, la présence importante de retraités (22% de plus de 60 ans en 2009, pour seulement 13% en 1968) implique également des demandes spécifiques en matière d'aménagement de l'espace communal et d'activités de loisirs.

[Photographies 1 et 2] Placées devant l'école et à un carrefour où passent les ménages navetteurs pour se rendre à Caen, ces banderoles détonnent dans le paysage local (mars 2007).



Outre le rythme saccadé de l'urbanisation, c'est surtout le profil sociologique des nouveaux arrivants qui pèse sur la démographie scolaire. Les prix élevés des terrains et des pavillons empêchent en effet des ménages de primo-accédants qui n'appartiennent pas aux classes supérieures d'arriver dans la commune²² ; or ce sont les ménages de trentenaires (dont la part est passée de 16% en 1990 à 7% en 2009) et leurs enfants qui nourrissent les effectifs de l'école. La question scolaire cristallise donc les tensions internes à l'espace local, donnant à lire les attentes contradictoires entre différentes fractions d'habitants. Un an avant le scrutin municipal de 2008, le maire de l'époque a d'ailleurs dressé un constat réaliste de la trajectoire sociodémographique communale tout en notant que la question était débattue dans l'équipe alors en place, préfigurant l'éclatement du conseil sortant²³ :

« Je vois bien dans le conseil à l'heure actuelle, c'est un sujet difficile à aborder. Donc si on ne le fait pas [mettre en place une mixité sociale plus importante], on va se retrouver dans un village comme un village américain où on mettra les grillages autour et puis des gens pour garder autour de la commune. Parce qu'on se retrouvera avec des gens, des vieillards, des retraités avec des gros moyens... qui vivront ensemble sans avoir des jeunes et un renouvellement... C'est de la folie, de la folie ».

Si le sujet est difficile à aborder au sein du conseil sortant, il constitue plus largement un clivage traversant l'espace social local, dont les principaux contours sont présentés ici [encadré 3]. La présentation des propriétés sociales des six groupes d'habitants mis en évidence constitue le fil conducteur de cette première partie, qui interroge également leurs rapports à

²² Au moment de l'enquête, une parcelle viabilisée de 1000 m² se vend environ 150 000 euros dans la commune.

²³ La sensibilité politique de ce maire (qui se définit comme « un radical-valoisien ») et ses propriétés sociales (il est chef d'entreprise mais aussi président d'un important bailleur social de l'agglomération) ne sont probablement pas étrangères à ce diagnostic.

l'entre-soi et au peuplement local grâce à des extraits d'entretiens et à l'exploitation des réponses à une question ouverte du questionnaire sur « l'image de leur commune et de ses changements ».

Encadré 3. Approcher les contours de l'espace social communal

Afin de saisir les caractéristiques sociopolitiques des groupes en présence sur la scène communale, une enquête par questionnaire réalisée à l'occasion du premier tour du scrutin présidentiel de 2007 a été mobilisée. Conçue dans une perspective scientifique plus large²⁴, l'enquête a été menée dans un seul des deux bureaux de vote qui accueille, à l'est de l'espace communal, à la fois une partie du tissu ancien du bourg et plusieurs tranches de lotissements, dont les plus récentes. Ainsi malgré une abstention très faible (9% des inscrits) lors de ce scrutin de haute intensité et un taux de retour élevé des questionnaires (367 répondants sur 618 votants ce dimanche, soit 60%), on mesure les effets d'un double « cens caché »²⁵ qui pèse à la fois sur le fait d'aller voter et de participer à l'enquête. Ainsi et par rapport au profil social communal tel qu'on peut l'approcher grâce au recensement INSEE de 2006, les habitants les plus âgés sont sous-représentés dans l'échantillon et les fractions les plus populaires de la population se sont très largement auto-exclues de l'enquête. Ces deux processus cumulatifs permettent de comprendre que les titulaires d'un diplôme supérieur au bac sont très surreprésentés dans l'échantillon final.

Cette enquête par questionnaire n'a donc pas pour objectif d'être strictement représentative de la population communale, notamment en ce qui concerne le poids des fractions d'habitants qui la composent. Toutefois et grâce à la diversité des questions abordées qui ont été intégrées comme variables actives dans l'Analyse des Correspondances Multiples (voir les thèmes sur la gauche du plan factoriel), la typologie des électeurs ci-contre permet de mettre au jour les grandes structures qui organisent l'espace social local²⁶. Le premier axe factoriel (qui représente une valeur propre de 0,31 et prend en compte 7,9% de l'inertie, soit 32,6% de l'inertie ajustée) est ainsi organisé par une opposition en matière de volume de patrimoine et de niveaux de revenus²⁷. Cet aspect est d'autant plus intéressant au regard de la question et de la protection des patrimoines immobiliers des habitants dont se sentent investis certains élus municipaux comme l'article le démontre ensuite, ce qui rappelle que la construction et la volonté de transmission d'un patrimoine, doivent être replacée au regard d'organisations

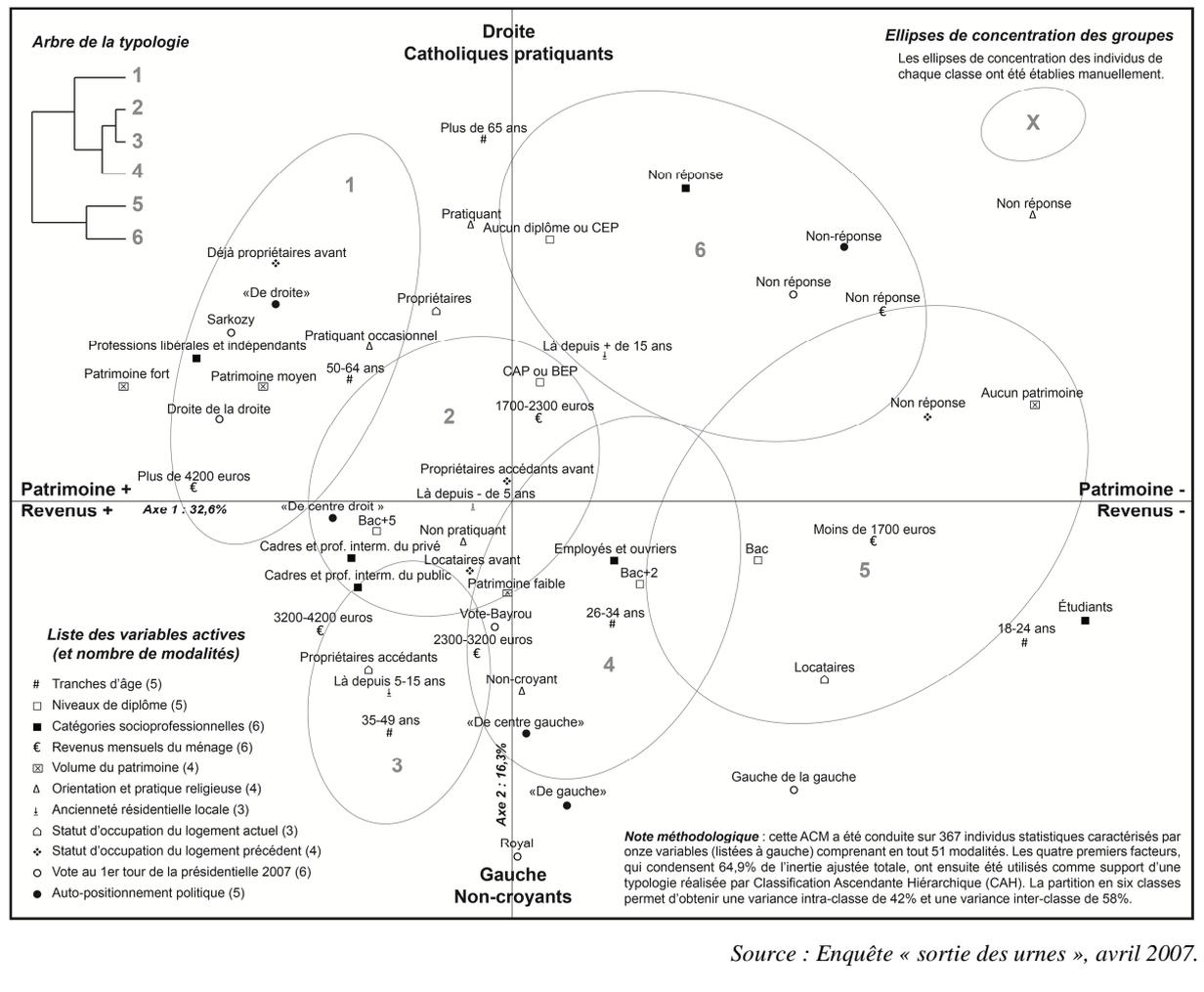
²⁴ Ce questionnaire a en effet été conçu dans le cadre d'une recherche comparative portant simultanément sur différents types de configurations socio-électorales périurbaines : Jean Rivière, *Le pavillon et l'isoloir. Géographie sociale et électorale des espaces périurbains français (1968-2008). À travers les cas de trois aires urbaines moyennes (Caen, Metz et Perpignan)*, thèse de géographie, Université de Caen Basse-Normandie, 2009, 822 p. C'est la raison pour laquelle le découpage de certaines modalités de variables – et notamment les tranches de revenus du ménage du répondant, qui devaient permettre de limiter la violence symbolique dans des contextes plus populaires – s'est révélé inapproprié pour les ménages matheusains. Lors de la passation, certains enquêtés se sont d'ailleurs étonnés auprès des enquêteurs du niveau considéré comme trop faible de la dernière tranche (distinguant les ménages bénéficiant plus de 4200 euros mensuels) sur le ton de la plaisanterie : « ah c'est pour le ménage, je croyais que c'était 4200 euros par personne ».

²⁵ Daniel Gaxie, *Le cens caché. Inégalités culturelles et ségrégation politique*, Paris, Le Seuil, 1978.

²⁶ Sur la relation théorique entre l'analyse géométrique des données et la notion de champ ou d'espace social (ici local), voir : Julien Duval, « L'analyse des correspondances et la construction des champs », *Actes de la Recherche en sciences sociales*, n°200, 2014, p. 110-123.

²⁷ Le volume du patrimoine a été déterminé grâce à six questions sur la possession de différents éléments de patrimoine : la résidence principale ; une résidence secondaire ; un livret d'épargne ; des valeurs mobilières (actions...) ; des valeurs immobilières (appartements à louer...) ; une entreprise, un commerce ou des terres. Le fait de posséder au moins quatre de ces six éléments a été considéré comme un indicateur de patrimoine « fort », trois éléments comme un patrimoine « moyen », et un ou deux éléments (généralement la résidence principale et le livret d'épargne) comme un patrimoine « faible ». Cette approche est inspirée de : Jacques Capdevielle et Elisabeth Dupoirier, « L'effet patrimoine » in Jacques Capdevielle *et al.* (dir.), *France de gauche, vote à droite*, Paris, Presses de Science Po, 1981, p. 171-355.

symboliques qui ont une forte dimension politique²⁸. Parallèlement, le deuxième axe factoriel (qui représente une valeur propre de 0,24 et condense 76,3% de l'inertie, soit 14,3% de l'inertie ajustée) associe d'un côté les non-croyants avec les votes et positionnements politiques « de gauche », et de l'autre les habitants se déclarant catholiques pratiquants et se classant politiquement « à droite ». Enfin, ces derniers sont aussi plus fréquemment plus âgés sur les autres, comme l'indiquent les modalités des tranches d'âges qui sont organisées de manière transversale aux deux axes, comme les indicateurs de niveaux de diplômes.



À droite, l'alliance locale historique entre travailleurs indépendants et cadres du privé ?

Positionné au nord-ouest du plan factoriel, le premier groupe²⁹ rassemble des habitants appartenant essentiellement aux classes supérieures (chefs d'entreprise, professions libérales de santé) ou aux fractions supérieures des couches moyennes salariées, notamment du secteur privé. La plupart sont âgés de plus de 50 ans et sont dotés de revenus et de patrimoine élevés. Les trois-quarts d'entre eux se disent politiquement « de droite » et 80% d'entre eux ont voté pour Nicolas Sarkozy en 2007, à l'image de cet habitant de longue date qui conserve une

²⁸ Guy Michelat et Michel Simon, « Religion, classe sociale, patrimoine et comportement électoral : l'importance de la dimension symbolique », in Daniel Gaxie (dir.), *L'explication du vote*, Paris, Presses de la FNSP, 1985, p. 291-322. Sur les effets électoraux de la propriété en contextes périurbains, voir aussi : Jean Rivière, « Trajectoires résidentielles et choix électoraux chez les couches moyennes périurbaines », *Espaces et sociétés*, n°148-149, 2012, p. 73-90.

²⁹ Les six groupes évoqués renvoient aux six classes de la typologie dont les contours sont indiqués dans l'encadré 3.

image positive de la commune en dépit des changements qui ont transformé Mathieu en « gros faubourg de Caen » et sur lesquels il est interrogé :

« Vous savez... moi je trouve ça un petit peu surprenant le fait de dire tiens Mathieu il faudrait qu'il ait 2000 habitants, 2500 en 2020, 2392 habitants... qu'est-ce qu'on en sait ? Qu'est-ce qu'on en sait ? Bon, avoir une politique d'urbanisation et de logement active moi je le concède, mais je pense qu'il faut que ça se fasse ainsi, il faut que ça se passe ... naturellement si je peux m'exprimer ainsi, à savoir les gens qui veulent venir habiter à Mathieu puissent y venir, puissent y trouver des terrains capables de pouvoir les accueillir, enfin des terrains valables au point de vue prix et autre, et puis de pouvoir construire leur maison, mais je ne crois pas que... on veut tout mettre en équation... [...] alors vous voyez cet autoritarisme notamment dans l'histoire du logement ne me paraît pas compatible quand même avec la liberté que doit avoir les uns et les autres de choix... mais il faut que les communes aient quand même la possibilité d'accueillir les gens qui veulent venir, je crois que c'est comme cela ».

Avec son système de valeurs libéral où l'ordre des choses doit s'organiser « naturellement », cet habitant critique avec ironie les tentatives de planification de la commune, notamment en raillant la volonté supposée des élus de « tout mettre en équation », ce qui renvoie pour lui à « l'esprit marxiste » qu'il évoque avec dégoût juste avant dans l'entretien. De telles politiques sont ainsi caractérisées selon lui par leur « autoritarisme » en tant qu'elles ne sont pas « compatibles » avec l'idée de « liberté » et de « choix » des individus, autrement dit c'est le principe même d'encadrement politique de l'urbanisation qu'il n'admet pas, même s'il s'en défend. Au fond, c'est la perspective d'une urbanisation trop prononcée qui l'inquiète le plus, à travers l'image de la « banlieue » qui ressort ensuite à plusieurs reprises dans son discours. Or à travers cette figure de la banlieue, c'est l'affaiblissement de l'entre-soi local qui est en jeu et a pour conséquence que « Mathieu n'est plus ce qu'il était avant ». Il est d'ailleurs loin d'être le seul de cet avis parmi les habitants de ce profil – souvent déjà propriétaires avant d'arriver dans la commune à partir de la fin des années 1960, et propriétaires de leur logement actuel pour les deux-tiers d'entre eux – qui émettent des réserves sur les évolutions à venir en matière d'urbanisation tout en valorisant leur « commune résidentielle où il fait bon vivre » :

« Perte du cachet, de l'aspect campagne mais plus vivant » (Femme, 35-49 ans, profession libérale, propriétaire, vit ici depuis 5 à 15 ans) ; « ok pour les travaux d'aménagement du centre mais doit rester un village » (Femme, 50-64 ans, cadre juridique, propriétaire accédante, vit ici depuis plus de 15 ans) ; « Positif avec cependant le regret de voir l'aspect rural disparaître » (Homme, 50-64 ans, professeur enseignement supérieur, propriétaire, vit ici depuis plus de 15 ans) ; « Village qui a beaucoup trop grandi » (Femme, 50-64 ans, mari médecin donc au foyer, propriétaire, vit ici depuis plus de 15 ans) ; « J'aime le côté rural de la commune, pas trop les "immeubles" » (Femme, 50-64 ans, puéricultrice, propriétaire, vit ici depuis plus de 15 ans) ; « Trop de pavillons nouveaux » (Femme, 35-49 ans, en cours de création de société, propriétaire, vit ici depuis moins de 5 ans) ; « Le phénomène de banlieue de Caen s'accroît trop » (Femme, 65 ans et plus, profession libérale de santé, propriétaire, vit ici depuis plus de 15 ans) ;

Les inquiétudes de ces habitants – qui pèsent localement lourd d'un point de vue numérique mais surtout symbolique du fait de leurs statuts sociaux dominants – joueront ainsi de tout leur poids dans la définition des enjeux électoraux municipaux puis dans la construction des offres électorales, d'autant que ce groupe a toujours été représenté au sein des conseils municipaux successifs.

Le deuxième groupe d'habitants identifié se caractérise également par des attitudes électorales favorables à la droite mais aussi au centre-droit. Dotés de revenus confortables (60% d'entre eux vivent dans des ménages qui disposent de plus de 3200 euros mensuels), ces cadres et professions intermédiaires du privé ou du public sont toutefois situés en dessous du groupe précédent dans les hiérarchies sociales, et ce d'autant qu'ils sont en moyenne plus jeunes et donc moins avancés dans leurs trajectoires professionnelles. Rien d'étonnant donc à ce que les membres de ces ménages soient plus fréquemment arrivés dans la commune depuis moins de 15 ans et à ce que les propriétaires-accédants (voire les locataires) soient ici un peu plus nombreux, tout comme ceux qui ont une image positive de Caen, la ville voisine. Pour

ceux-là, le capital symbolique conféré par le fait de vivre à Mathieu semble moins compter dans la stratégie résidentielle, à l'image de cette habitante qui recherchait tout de même une localisation dans le périurbain nord de Caen, le plus prisé :

« Moi ça m'amuse au début tout le monde me disait [elle prend une voix très bourgeoise] Mathieu ouaouhh ! Bon concrètement au jour le jour en allant à l'école je me suis dit oui mais il y a un peu de tout quoi... cela dit oui c'est vrai qu'il y a quand même du fric [rires] Bon mais cela dit c'est un village très accueillant et nous, on a été d'abord très bien accueillis à l'école où c'est vrai qu'on s'intègre rapidement avec les enfants et les gens qui sont très sympas, et par la paroisse... enfin on va à la messe donc par la paroisse et là c'est vrai que c'était pareil, avec l'avantage que ça ouvre à plusieurs générations... et toutes générations confondues c'était un accueil vraiment sympa, assez familial...

Arrivée récemment, trentenaire et cadre du secteur privé, cette habitante récente semble prendre une certaine distance avec l'image associée à la commune dans les représentations localement dominantes, tout en notant « qu'il y a quand même du fric ». Elle-même à l'aise financièrement, elle est heureuse dans ce secteur résidentiel qui s'assimile pour elle « à la campagne » et où elle dit s'être bien intégrée via les deux institutions locales que sont l'école et la paroisse. Les représentations et attentes locales des habitants de ce profil sont d'ailleurs contrastées, certains soulignant la qualité de vie de la commune et les récents aménagements qui la confortent (a), d'autres et notamment les parents dont les enfants sont jeunes estiment que les choses évoluent bien mais qu'il faudrait faire encore plus en matière de service (b), d'autres encore critiquent les options de développement prises pour la commune et notamment son urbanisation, à l'image du premier groupe décrit (c) :

(a) « Positif, calme, serein, vivant » (Femme, 35-49 ans, cadre dans l'Éducation Nationale, propriétaire, vit ici depuis 5 à 15 ans) ; « Bonne image, renouvellement de population, nouveaux projets (cœur de bourg) » (Femme, 26-34 ans, cadre du privé, locataire, vit ici depuis plus de 15 ans) ; « Image positive, changements positifs (cœur de bourg) » (Femme, 35-49 ans, cadre, propriétaire-accédante, vit ici depuis 5 à 15 ans) ; « Belle évolution tout en gardant une qualité de vie de la campagne entre ville et mer » (Homme, 50-64 ans, cadre du privé, propriétaire, vit ici depuis plus de 15 ans) ; « Toujours un petit village calme » (Femme, 50-64 ans, enseignante dans le privé, propriétaire, vit ici depuis plus de 15 ans).

(b) « Commune dynamique en termes de logements (urbanisme) mais manque d'infrastructure sportive » (Homme, 35-49 ans, cadre de banque, propriétaire accédant, vit ici depuis 5 à 15 ans), « Pas de bus de ville : difficile pour les ados pas d'activités » (Femme, 50-64 ans, professeur, propriétaire, vit ici depuis 5 à 15 ans) ; « Commune un peu statique » (Homme, 26-34 ans, locataire là depuis moins de 5 ans) ; « Agréable, un peu dortoir » (Femme, 35-49 ans, enseignante, locataire, vit ici depuis moins de 5 ans).

(c) « Cité dortoir, banlieue, peu de changement et c'est bien » (Homme, 50-64 ans, profession intermédiaire du public, propriétaire, vit ici depuis plus de 15 ans) ; « Un bourg authentique qui a grandi trop vite, perte de son image » (Homme, 50-64 ans, cadre commercial, propriétaire, vit ici depuis plus de 15 ans).

Les attentes de ce groupe en matière de politiques de développement de la commune semblent donc moins homogènes que celles formulées par le groupe précédent (certes plus homogène sociologiquement), ce qui aura une grande importance au moment du scrutin municipal à l'occasion duquel on peut faire l'hypothèse que les suffrages des habitants de ce groupe se concentreront moins sur une seule liste. Les habitants du profil suivant, s'ils partagent certaines propriétés avec ceux qui viennent d'être décrits, sont cependant caractérisés par des systèmes de valeurs clairement ancrés à gauche.

À gauche, un front commun entre les cadres et professions intermédiaires du public et les tranches inférieures des couches moyennes ?

Au sud-ouest du plan factoriel, ce troisième groupe rassemble en effet des habitants issus des fractions supérieures des couches moyennes, mais au sein desquelles dominant les cadres

et professions intermédiaires du secteur public liées « à la main gauche de l'État »³⁰, en particulier des enseignants et plus ponctuellement des actifs du travail social, de la santé et de la culture. Un quart de ces habitants sont cependant des cadres ou des professions intermédiaires du secteur privé. Plus jeunes que le deuxième groupe, les trois-quarts d'entre eux sont de 35 à 49 ans et sont des propriétaires accédants qui sont arrivés depuis 5 à 15 ans dans la commune. Dans l'histoire du peuplement local, une partie de ce groupe est toutefois arrivée plus tôt, faisant ainsi partie des premières vagues des « Aventuriers du quotidien » qui ont largement investis les conseils municipaux des communes périurbaines lors des scrutins municipaux de 1977 puis de 1983³¹. Leur point commun réside dans le fait que presque tous se déclarent « de gauche » ou « de centre gauche » (au premier tour du scrutin présidentiel de 2007, 60% ont voté pour Ségolène Royal et 20% pour François Bayrou), à l'instar de cet habitant dont la perception et les valeurs illustrent bien celles qui définissent son groupe :

« Mathieu est un îlot, véritablement un îlot loin des grands problèmes qui parcourent la société française. Enfin il y a très peu de gens qui se préoccupent du prix du paquet de pâtes ici [...], il y a très peu de gens qui se préoccupent je dirais également des filières pour leurs enfants, à moins de... je veux dire à moins de choisir la filière d'excellence, mais les filières les plus basses, les moins cotées ça ne les concerne pas voilà. Nous sommes dans un îlot protégé loin des turbulences du monde. [...] Les gens qui sont ici se donnent les moyens, soit financiers soit intellectuels, de faire perdurer leur statut social à travers leurs enfants. Les gens ici connaissent les voies pour que leurs enfants arrivent à avoir ce qui leur permet ensuite de continuer à avoir une certaine qualité de vie... tout en sachant que nous insistons beaucoup mon épouse et moi, à travers la lecture de journaux, à travers l'écoute de radios multiples, sur le fait et la nécessité de ne pas être indifférent à la situation dans le monde, à la souffrance [...]. Nous restons toujours éveillés, je dirais plus éveillés sur ce qui se passe à l'extérieur de Mathieu qu'à Mathieu même... ici il n'y a rien de bien particulier à observer pour moi ».

La maison constitue ici le cocon protecteur familial au sein duquel les enfants sont élevés, renvoyant à la figure du dedans sécurisant construite en opposition avec celle du dehors et de ses dangers (« un îlot protégé loin des turbulences du monde ») comme dans les premiers travaux sur les pavillonnaires³². L'éducation donnée par cet enquêté à ses enfants les prépare au sein de la sphère domestique à comprendre le monde extérieur avec humanisme, tout en leur offrant de sérieux atouts dans la compétition scolaire puisque ces derniers parlent plusieurs langues et lisent quotidiennement la presse internationale. Évoquant l'importance accordée à la question de la reproduction sociale de manière ambivalente (l'enquêté est lui-même concerné par son discours), cet homme rappelle que la propension des Mathieusains à former des héritiers est d'autant plus grande que les enseignants (dont il fait justement partie) sont fortement surreprésentés dans la commune³³. Malgré son désintéret apparent pour la situation locale, qu'il observe pourtant avec un grand réalisme sociologique, l'expérience de la mobilité internationale dont dispose cet habitant lui permet de décrire la commune tout en abordant la question de l'entre-soi :

³⁰ Pierre Bourdieu, *Contre-feux I*, Paris, Liber-Raisons d'Agir, 1998.

³¹ Celui qui deviendra le maire de Mathieu à l'issue de l'élection de 2008 s'était d'ailleurs présenté sur une liste soutenue par le PS à l'un de ces scrutins, ce que ne manqueront pas de rappeler les anciens habitants les plus à droite et déjà présents à l'époque où cette liste avait été largement battue. Voir : Catherine Bidou, *Les aventuriers du quotidien. Essai sur les nouvelles classes moyennes*, Paris, PUF, 1984.

³² Henri Raymond, Nicole Haumont, Marie-Geneviève Raymond et Antoine Haumont (préface d'Henri Lefebvre), *L'habitat pavillonnaire*, Paris, CRU, 1966.

³³ Le profil de la commune a d'ailleurs pour effet que les enseignants peuvent presque être considérés comme des dominés dans l'espace social local, confirmant l'importance de la dimension spatiale dans l'étude des positions sociales : « Je dirais sans exagérer qu'en étant tous les deux enseignants avec mon épouse, que nous appartenons plutôt à l'échelle inférieure. Ici il est très courant que les enfants [les autres élèves scolarisés avec ses enfants] partent pendant les vacances à la Guadeloupe, au ski pendant 15 jours, ce que évidemment nous ne pouvons pas nous permettre ». Sur le fait que les positions des habitants dans les espaces sociaux locaux contribuent à produire des « effets d'écran (ou de fausses contextualisations) » selon les mots de Pierre Bourdieu, voir la discussion proposée par : Fabrice Ripoll, « Quelle dimension spatiale des structures sociales chez Bourdieu ? Localisation résidentielles et jeux d'échelles dans *La Distinction* », in Philippe Coulangeon et Julien Duval (dir.), *Trente ans après La Distinction de Pierre Bourdieu*, Paris, La Découverte, 2014, p. 365-377.

« En fait pour avoir été aux États-Unis, la commune se développe selon les standards qui se rapprochent de la classe moyenne supérieure américaine. Si je pouvais faire une comparaison, Mathieu serait passé d'un village paysan à un village pavillonnaire de classe supérieure moyenne supérieure à l'américaine avec des maisons avec double garage parce que les gens ont deux voitures, piscine, jardin qui n'est pas fait par eux mais par des personnes extérieures qui viennent entretenir. Alors l'avis des personnes ici sur les évolutions je n'en ai pas, mais je ne pense pas que les personnes qui habitent ici souhaitent que... [rires] des logements sociaux soient construits de manière importante. Je sais que dans la lettre de la mairie, le maire aurait souhaité ou souhaiterait que les 20%... enfin qu'on arrive aux 20% [ce seuil est celui de la loi SRU, qui ne s'applique pas à la commune qui compte moins de 3 500 habitants], je sais pas s'ils y sont, il y a quelques logements sociaux à l'intérieur même du bourg et quelques logements sociaux à l'extérieur du bourg mais ce sont des logements sociaux qui n'ont pas l'image d'HLM telle qu'on peut l'avoir dans les banlieues parisiennes, ça n'a rien de comparable ».

Comme lui, d'autres habitants de ce profil ont une image négative de la commune en raison de son homogénéité sociale jugée trop tranchée et de l'absence de lien social tissé localement (d). Cependant et bien que « de gauche », une minorité de ces habitants – propriétaires-accédants depuis peu et venus pour le cadre de vie offert par la commune – expriment à l'inverse leur volonté de voir l'urbanisation limitée (e) :

(d) « Bourgeoise et peu vivante en associations » (Femme, 35-49 ans, enseignant, propriétaire, vit ici depuis plus de 15 ans) ; « Image assez positive mais problème de mixité sociale » (Femme, 35-49 ans, psychologue, propriétaire accédante, vit ici depuis 5 à 15 ans) ; « Tranquille et agréable à vivre, mais pas assez de mixité sociale (trop "bourgeoise") » (Homme, 35-49 ans, médecin, propriétaire accédant, vit ici depuis 5 à 15 ans) ; « Un peu cité dortoir, peu d'échange et de communication entre les habitants » (Femme, 65 ans et plus, enseignante, plus de 4200€, propriétaire, vit ici depuis plus de 15 ans).

(e) « Trop de constructions : rurbanisation, cœur de bourg moche » (Homme, 18-25 ans, profession non déclarée, propriétaire accédant, vit ici depuis 5 à 15 ans) ; « Plutôt bonne mais désolée de voir de nouvelles constructions » (Femme, 50-64 ans, au foyer, propriétaire accédante, vit ici depuis moins de 5 ans) ; « Plutôt bonne, souhaiterais cependant qu'il y ait une maîtrise de la croissance des résidences » (Homme, 35-49 ans, enseignant, propriétaire accédant, vit ici depuis 5 à 15 ans).

Le quatrième groupe se compose d'habitants à la fois plus ancrés à gauche, moins bien positionnés dans les hiérarchies professionnelles (plus de la moitié sont ouvriers ou employés) et un peu plus jeunes que les autres, même si on y retrouve quelques habitants plus âgés qui rappelle l'existence d'un Mathieu populaire avant-guerre. Les deux-tiers de ces habitants font partie de ménages dotés de moins de 3200 euros mensuels et près de la moitié sont locataires. Ils se disent très majoritairement « de gauche », la moitié ayant voté pour Ségolène Royal et un quart pour un(e) candidat(e) plus à gauche en 2007. Les représentations entretenues à l'égard de la commune sont également très diversifiées au sein de ce groupe où cohabitent des images positives construites sur le mode de la « commune où il fait bon vivre » (f), d'autres – plus fréquentes chez les plus jeunes – mettant l'accent sur la nécessité de dynamiser la commune pour qu'elle offre plus d'activités et de services (g) ; et d'autres – plus répandues parmi les plus âgés – qui insistent de manière négative sur les transformations du cadre paysager et ses conséquences en terme de perte du caractère « rural » de la commune (h) :

(f) « Une commune paisible, proche de la mer » (Homme, 50-64 ans, employé, propriétaire, vit ici depuis plus de 15 ans) ; « Belle commune, agréable » (Homme, 50-64 ans, ouvrier, propriétaire, vit ici depuis toujours) ; « Une très bonne image, commune calme et tranquille » (Femme, 50-64 ans, secrétaire retraitée, propriétaire, vit ici depuis plus de 15 ans)

(g) « Commune résidentielle sans activité » (Homme, 18-25 ans, ouvrier, locataire, vit ici depuis 5 à 15 ans) ; « Pas assez impliquée auprès des jeunes et des enfants » (Homme, 35-49 ans, employé, propriétaire accédant, vit ici depuis 5 à 15 ans)

(h) « Commune rurale qui ne devrait pas s'agrandir » (Femme, 50-64 ans, secrétaire, propriétaire, vit ici depuis 5 à 15 ans) ; « Individualiste, il n'y a plus d'esprit de village » (Homme, 50-64 ans, petit indépendant, locataire, vit ici depuis 5 à 15 ans) ; « De plus en plus moche, cela ne représente pas la campagne que j'ai connue » (Femme, 50-64 ans, allocataire ASS, propriétaire, vit ici depuis toujours).

Enfin, on ne peut conclure ce passage en revue des forces en présence sans évoquer deux autres groupes (ellipses cinq et six du plan factoriel). Il s'agit d'une part des jeunes adultes logés au domicile de leurs parents ou du moins inscrits sur les listes électorales), qui sont pour la plupart étudiants mais qui n'en sont pas moins traversés par les mêmes perceptions clivées de leur espace de résidence. Parmi l'ensemble des groupes établis, ce sont même eux qui portent le regard le plus dur sur Mathieu, puisque de manière schématique les étudiants marqués à droite critiquent l'urbanisation excessive en ce qu'elle porte atteinte au caractère villageois de Mathieu, tandis que ceux qui se réclament de la gauche insistent sur le manque d'activités et l'offre insuffisante en matière de transports collectifs. D'autre part et à l'autre extrémité de la pyramide des âges communale, les habitants les plus anciens et les plus ancrés dans les mondes populaires constituent un autre angle mort relatif de l'enquête (nombreuses modalités de variables indiquant des non-réponses), d'autant que leur retrait partiel du jeu électoral a compliqué leur appréhension lors de l'enquête et que leur invisibilité relative sur le terrain a limité leur présence dans le corpus d'entretien.

Au total, l'analyse des représentations relatives aux évolutions de la commune montre que les attentes en matière de développement municipal ne renvoient que partiellement aux systèmes de valeurs et positions sociales des habitants. C'est donc sur la capacité de chacune des listes à construire un projet mobilisant des suffrages au-delà de ses réseaux d'influence établis que va reposer la conquête du pouvoir local.

Une offre électorale marquée à la fois par la convergence des programmes et les tentations partisans

À la fin de l'année 2007 et en dépit de ces attentes antagonistes, le maire sortant (qui a annoncé qu'il ne se représenterait pas) parvient à faire passer voter le nouveau PLU de la commune à l'unanimité (moins une abstention) par son conseil municipal, qui comprend des habitants issus des trois premiers groupes évoqués dans la première partie. Bien conscients de la forte attractivité du secteur géographique de leur commune dotée de réserves foncières importantes, les élus trouvent un consensus autour de l'idée qui consiste à organiser « un développement volontairement limité de sa fonction résidentielle » tout en garantissant « au village ancien l'environnement très préservé que justifie le cadre architectural » [carte 1]. Dans ce cadre, le Plan d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) pose que le projet communal se décline en six thèmes dont le premier, intitulé « diversifier l'habitat et renforcer la cohésion sociale », précise qu'il s'agit d'imposer « la réalisation d'un taux minimum de 20% de logements locatifs publics dans les projets de développement urbain qui verront le jour » tout en organisant « un renforcement de l'offre en logements semi-collectifs »³⁴. Sans successeur désigné, le maire sortant initie en décembre 2007 une réunion des sortants envisageant de se présenter de nouveau, réunion où le consensus qu'il avait longtemps participé à maintenir se fissure définitivement, comme en témoigne cet élu de l'époque :

« Et puis ensuite il y a eu une réunion organisée entre cette dizaine de personnes et là on a constaté que là, ça a franchement éclaté...

- oui, ce qui avait un peu couvé lors des années précédentes...

- tout à fait, et ça a éclaté disons en trois morceaux, vous voyez sur les dix personnes bon... et y compris au niveau des adjoints... Alors on a surtout parlé des questions d'urbanisme... essentiellement d'ailleurs... parce qu'on vient d'adopter le PLU [...], avec les principales décisions qui ont été adoptées dans le cadre de ce PLU c'est-à-dire heu... le rythme d'urbanisation, enfin le rythme et le volume d'urbanisation. [...]. Seulement ça c'est des mots si vous voulez, et déjà depuis deux ou trois mois on a commencé à passer aux travaux pratiques, en particulier sur les trois secteurs qu'on a classés à urbaniser immédiatement, enfin dès

³⁴ Introduit par la loi SRU, le PADD est un document du dossier du PLU qui expose les intentions de la municipalité et constitue le cadre de référence et de cohérence pour les aménagements futurs. Sur la technicisation des questions d'urbanisme comme outil de dépolitisation utilisé par les élus locaux, voir : Anne Lambert, *op. cit.*, 2013.

que possible. [...]. Donc on a fait faire des avant-projets à des urbanistes pour essayer d'établir une sorte de cahier des charges, et là on a vu apparaître combien de logements ça pouvait concerner donc entre 100 et 120 logements et puis... un peu comment ça serait disposé avec des routes, avec tout ça, donc là un certain nombre d'élus et en particulier des adjoints qui habitent à proximité, ça a été ouh là là on veut bien du logement social mais pas trop près de chez nous ».

La situation locale est donc identique à celle décrite par l'enquête ethnographique conduite à Champigny, une commune périurbaine très aisée de la Communauté Urbaine de Lille, où les deux listes en concurrence étaient issues d'une scission suite à une décision en matière d'urbanisme³⁵. À Mathieu, ce sont même trois listes complètes, structurées autour de maires-adjoints et de conseillers sortants, qui composent donc l'offre électorale du scrutin de mars 2008.

De l'importance des petites distances sociales et du capital symbolique pour distinguer les trois listes

Avant de comparer les projets proposés par ces listes, l'analyse des propriétés sociales des candidats et de la micro-géographie de leurs lieux de résidence permet de se plonger dans des mondes sociaux qui peuvent paraître identiques, mais où les petites distances sociales³⁶ constituent autant de marques de distinctions locales. Deux clivages sociologiques fondamentaux (salariés/indépendants et public/privé) dessinent ainsi les contours des fractions internes aux classes moyennes et supérieures de la commune [encadré 5]. Mathieu se distingue ainsi par le profil sociologique très spécifique de ses candidats, puisqu'en moyenne seulement 20% des conseillers municipaux élus en 2008 appartiennent à la catégorie des cadres dans une commune de cette taille³⁷.

La première liste (« Vivre à Mathieu ») est conduite par deux sortants de plus de 60 ans, un enseignant retraité adjoint sortant délégué aux affaires scolaires et une pharmacienne retraitée adjointe sortante déléguée aux affaires sociales et à l'action culturelle. La moyenne d'âge de cette équipe est plus élevée que celle des deux autres, mais si on la calcule en excluant les sortants, celle-ci baisse sensiblement car une partie des candidats ont été recrutés parmi les habitants trentenaires dont les enfants sont scolarisés dans la commune, ce afin de donner des gages par rapport au projet politique de la liste, au point que ses membres s'inquiètent de l'image ainsi véhiculée. En dépit de ces craintes et si les candidats liés au monde de l'éducation sont au nombre de quatre (et les salariés du public au nombre de cinq), leur représentation n'est toutefois pas écrasante. Parallèlement, la liste accueille la plus forte proportion – qui reste très faible dans l'absolu – de candidats n'occupant pas un emploi de travailleur indépendant, de cadre ou de profession intermédiaire. Parmi ces six habitants, on compte cependant deux techniciens, un employé (conseiller sortant), une assistante maternelle (liée au monde éducatif) et une secrétaire (trilingue). Les jeunes candidats sont aussi de nouveaux habitants, la géographie de la liste étant caractérisée par une implantation diffuse sur l'ensemble du territoire communal, avec une bonne représentation des lotissements récents. Cette diversité est mise en avant dans la profession de foi de la liste « largement ouverte à une nouvelle génération dynamique et motivée. Représentatifs des différents quartiers, tous sont animés par la même volonté de s'investir au service de l'intérêt général ». On peut faire l'hypothèse que cette stratégie de mobilisation est importante dans des contextes

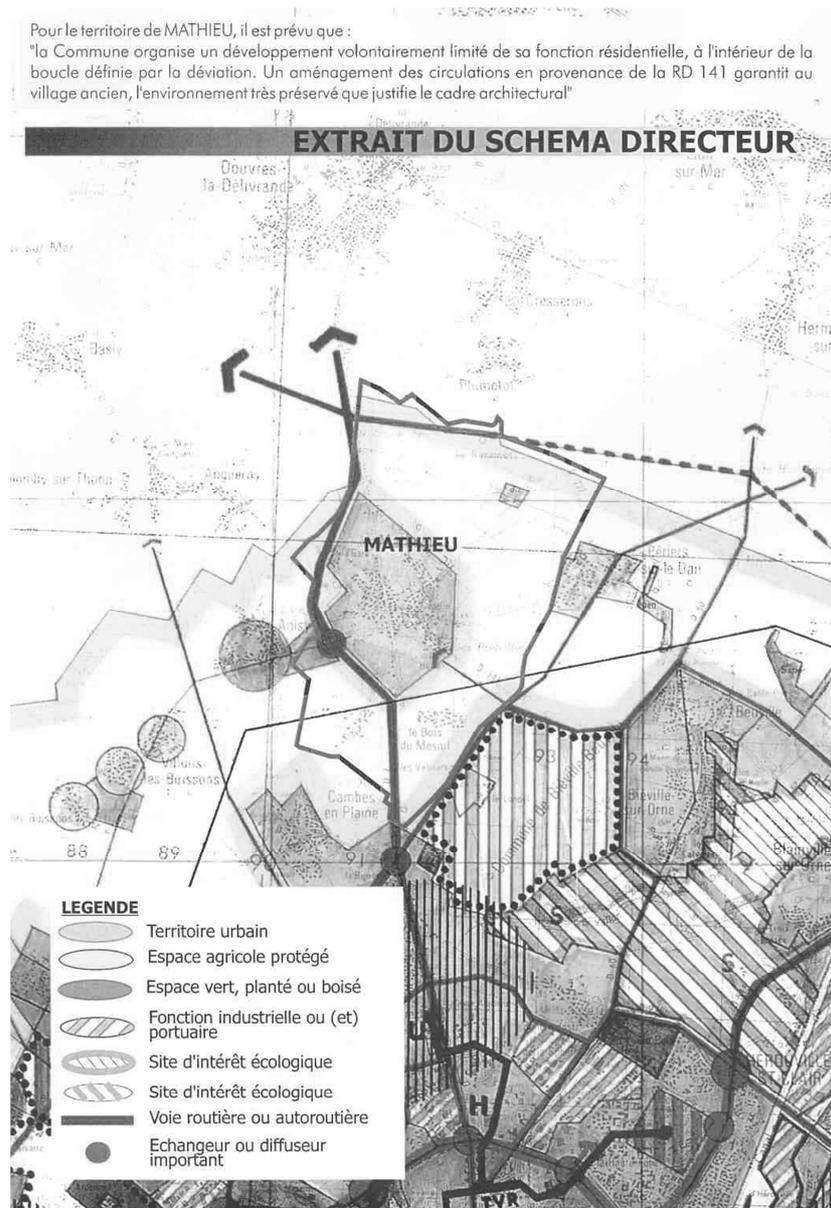
³⁵ Fabien Desage, « Une commune résidentielle suburbaine en pleine campagne. Contraintes de notoriété, clôture des enjeux et disqualification sociale de l'adversaire », in Jacques Lagroye, Patrick Lehinque, Frédéric Sawicki (dir.), *Mobilisations électorales. Le cas des élections municipales de 2001*, Paris, PUF, 2005, p. 59-87.

³⁶ Sur l'importance des « petites distances sociales » dans les mondes pavillonnaires, voir : Marie Cartier *et al.*, *op. cit.*, 2008.

³⁷ Michel Koebel, « Les élus municipaux représentent-ils le peuple ? Portrait sociologique », *Métropolitiques*, [en ligne], 03/10/2012, disponible sur : <http://www.metropolitiques.eu/Les-elus-municipaux-representent.html> (page consultée le 23/09/2013).

périurbains où les propriétés sociales et les attentes des habitants peuvent varier fortement selon les vagues d'arrivée³⁸. Enfin, cette liste compte cinq femmes parmi les dix premiers candidats, et les candidates sont au nombre de sept sur dix-neuf, soit la plus forte proportion du scrutin... Nombre des traits de cette liste invitent à penser que « Vivre à Mathieu » pourrait répondre à la fois aux attentes du groupe des cadres et professions intermédiaires du public (dont les demandes en matière d'équipements scolaires et culturelle sont connues en sciences sociales³⁹) ainsi qu'à celles des nouveaux arrivants qui, bien que dispersés dans des groupes différents en fonction de leurs affinités partisans, n'en étaient pas moins demandeurs de services dans la commune.

Carte 1 : Rapport de présentation du projet de PLU arrêté de la commune de Mathieu, vu pour être annexé à la délibération du conseil municipal du 10 octobre 2007, bureau d'étude POSMYOUCK.



³⁸ « La mise en scène de l'appartenance des candidats aux différents lotissements du territoire communal témoigne d'une première contrainte de représentation. Plusieurs éléments dans les tracts distribués contribuent à mettre en avant le lieu d'habitation des candidats, comme la présence systématique de leur adresse sous leur nom. La liste Delpierre utilise même une carte de la commune comme fond de l'un de ses tracts, pour que chaque habitant puisse constater la représentation de son lotissement », voir Fabien Desage, *op. cit.*, 2005, p. 68.

³⁹ Voir Daniel Gaxie et Patrick Lehingue, *op. cit.*, 1984.

Encadré 5. Une socio-géographie des listes en présence.

Liste "Vivre à Mathieu"	Liste "Mathieu pour vous et avec vous"	Liste "Pour l'avenir de Mathieu, des projets maîtrisés"
Rémi Poirier, 63 ans, professeur de science physique en retraite (AS)*	Jean-Luc Bonnissent, 50 ans, directeur de collège (AS)	Jean-François Héron, 62 ans, professeur de médecine
Jeanne Vaussy, 67 ans, pharmacienne retraitée (AS)	Robert Desfeu, 64 ans, chef d'entreprise (AS)	Marie Annick Courteille, 51 ans, agent technique (AS)
Franck Boutet, 38 ans, ingénieur agronome	Jean-Yves Ledémény, 56 ans, employé industriel (CS)	Georges Lemenuel, 62 ans, économiste de la construction (AS)
Carole Chigot, 37 ans, secrétaire trilingue	Alain Lemoigne, 56 ans, ingénieur territorial (CS)	Jean Max Pignet, 61 ans, chef d'entreprise (CS)
Édith Duboille, 58 ans, contrôleur du trésor (Cons. 1995-2001)	Christine Aucoeur, 53 ans, professeur d'économie et de gestion	Henri Van Doorne, 67 ans, exploitant agricole (CS)
Bernard Fontaine, 52 ans, employé (CS)	Alain Bourdon, 52 ans, responsable études travaux publics	Jean Pierre Callé, 66 ans, membre du CFSR
Sylvie Génovèse, 45 ans, commerçante	Gérard Bouvard, 58 ans, professeur de médecine	Gérard Chery, 59 ans, cadre de maintenance retraité
René Groult, 64 ans, directeur de société d'expertise comptable	Francine Fontaines, 52 ans, secrétaire médicale	Paul Cotte, 43 ans, cadre commercial
Anne-Marie Houchard, 47 ans, déléguée médicale (Cand. 2001)	Serge François, 59 ans, médecin	Bertrand Genestar, 58 ans, cadre administratif
Jean-Christophe James, 42 ans, technicien	Micheline Guilbert, 52 ans, inspectrice des impôts	Claude Harquet, 66 ans, cadre commercial retraité
Christian Le Crom, 49 ans, technicien DDE	Laurent Maillard, 42 ans, professeur d'EPS	Aurélien Lecot, 28 ans, administrateur de réseau
Bruno Lemesle, 38 ans, ingénieur	Yves Marcelot, 64 ans, commerçant retraité	Henri Levallois, 62 ans, cadre d'entreprise retraité
Benoît Leteinturier, 42 ans, artisan	Jean Marc Mathieu, 61 ans, directeur d'agence retraité	Patrice Lombard, 45 ans, exploitant agricole
Laurence Lugagne, 34 ans, psychologue en ressources humaines	Hervé Meslin, 51 ans, expert comptable	Vincent Mathos-Mbamba, 36 ans, ostéopathe
Grégory Marco, 34 ans, professeur des écoles	Patrick Ouvry, 46 ans, entrepreneur en énergies renouvelables	Fabienne Mouronval, 43 ans, déléguée médicale
Sabrina Marie, 33 ans, assistante maternelle	Roselyne Pinson, 54 ans, assistante maternelle	Evelyne Perrin, 63 ans, commerçante retraitée
Philippe Mars, 48 ans, professeur d'économie	Bruno Piquet, 55 ans, ingénieur	Nathalie Piquet-Pellorce, 44 ans, cadre commercial
Joël Montreuil, 62 ans, cadre agroalimentaire retraité (Cons. 1989-1995)	Christine Page, 45 ans, chargée de communication	Jean-Pascal Thorel, 50 ans, expert comptable, commissaire aux comptes
François Rivière, 42 ans, chef de service informatique	Valérie Suchet, 45 ans, chef de produit	David Zuinghedau, 38 ans, chargé d'affaire (Cand. 2001)
Âge moyen des candidats : 57 ans Âge moyen (sortants exclus) : 45 ans	Âge moyen des candidats : 53 ans Âge moyen (sortants exclus) : 53 ans	Âge moyen des candidats : 53 ans Âge moyen (sortants exclus) : 51 ans
Nombre de femmes : 7 Nombre de femmes dans les 10 premiers de la liste : 5	Nombre de femmes : 6 Nombre de femmes dans les 10 premiers de la liste : 3	Nombre de femmes : 4 Nombre de femmes dans les 10 premiers de la liste : 1
Emplois relatifs au monde de la santé : 2 Emplois liés au monde de l'éducation : 4	Emplois relatifs au monde de la santé : 3 Emplois liés au monde de l'éducation : 4	Emplois relatifs au monde de la santé : 3 Emplois liés au monde de l'éducation : 0
Travailleurs indépendants : 3 Salariés du secteur public : 5	Travailleurs indépendants : 3 Salariés du secteur public : 4	Travailleurs indépendants : 7 Salariés du secteur public : 0
Total des indépendants, cadres et professions intermédiaires : 13	Total des indépendants, cadres et professions intermédiaires : 16	Total des indépendants, cadres et professions intermédiaires : 17

* (AS) : adjoint sortant ; (CS) : conseiller sortant ; (Cons. 1989-1995) : conseiller sur le mandat 1989-1995 ; (Cand. 2001) : candidat non-élu en 2001.



Chronologiquement, la deuxième liste à s'être déclarée est « Pour l'avenir de Mathieu, des projets maîtrisés ». Son principal animateur est l'adjoint sortant délégué à l'urbanisme, par ailleurs chef d'une importante entreprise du secteur de la construction, bien que la tête de liste soit un professeur de médecine également ancien directeur d'un centre de recherche spécialisé en cancérologie d'envergure nationale. Ce statut est censé lui conférer localement un précieux capital symbolique, d'une part car le maire sur la période 1977-1989 – le « docteur Abatucci » comme le nomment encore les habitants – était lui aussi directeur de ce centre hospitalier renommé, et d'autre part car le statut mixte de Professeur des Universités Praticien

Hospitalier (PU-PH) constitue une synthèse idéale pour rassembler les enseignants et les médecins, deux groupes très puissants dans la commune⁴⁰. Sa liste ne compte toutefois que trois habitants qui occupent des emplois relatifs au monde de la santé (dont deux médecins spécialisés), ne comprend aucun candidat issu du monde éducatif et regroupe près d'un tiers de travailleurs indépendants. Symboliquement, la place des agriculteurs y prend un sens particulier par rapport au projet de la liste qui consiste, selon sa profession de foi, à « préserver les qualités environnementales et patrimoniales qui caractérisent l'identité de notre village » tout en appliquant le PLU. Plus largement, cette liste compte un nombre très élevé de cadres du privé, et dix-sept des dix-neuf candidats appartiennent aux classes moyennes et supérieures, ce qui n'est pas sans questionner l'un d'eux :

« Pendant un moment j'ai douté, enfin douté... vous savez quand on fait une liste il arrive un moment on fait la moyenne d'âge et on regarde aussi la répartition socioprofessionnelle, et j'ai trouvé qu'on était très riches en cadres et en chefs d'entreprises... et puis après j'ai repris la composition de la commune et là je me suis dit mais non, en fait on est en rapport, on représente ce qu'est la commune et puis bon... je préfère voir ces gens adhérer à un projet tel que le PLU que d'aller... parce qu'en fait ce sont des personnes responsables qui vont adhérer à ce projet du PLU et je pense que c'est le plus important pour avancer ».

L'idée selon laquelle le profil de cette liste est « en rapport » avec la structure sociale communale est toutefois être infirmée lorsque l'on objective cette structure⁴¹. Quoi qu'il en soit, le fait de préférer des « personnes responsables » renvoie à l'idée de mobiliser comme compétence politique des savoir-faire acquis dans la sphère professionnelle, une tendance régulièrement observée dans les arènes politiques municipales⁴². En outre, les deux seuls candidats qui occupent des positions professionnelles moins valorisées sont des candidates, l'une étant « agent technique » (mais conseillère sortante) et l'autre « déléguée médicale » (donc liée à l'univers de la santé). Les femmes sont plus généralement sous-représentées sur cette liste qui n'en compte que quatre, dont une seule (qui plus est sortante) dans la première moitié de la liste. La moyenne d'âge (51 ans sortants exclus) est par contre proche de celle des autres listes, la géographie des candidats étant ancrée autour de la partie orientale de la commune, à la fois dans des secteurs anciens du bourg historique (et du parc Vicking, un lotissement fermé situé au sud) et dans les lotissements récents du nord-est.

Enfin, la liste « Mathieu pour vous et avec vous » est la dernière à se présenter, une dizaine de jours seulement avant le premier tour. Elle n'a pas de leader affiché mais a été construite à l'initiative de deux adjoints-sortants, l'un directeur d'un collège privé et l'autre ancien ouvrier devenu entrepreneur dans la métallerie. Ce sont ces deux adjoints qui, quelques mois plus tôt, ont exprimé ouvertement leurs réticences sur l'application d'une partie du PLU, et la

⁴⁰ La situation locale apparaît ainsi exemplaire de tendances plus larges dans la construction des listes, ce que l'on peut d'ailleurs interpréter comme un indice de l'orientation politique de « Pour l'avenir de Mathieu, des projets maîtrisés » : « Parce qu'ils manquent de militants, parce qu'ils savent leur électorat sensible à la réussite professionnelle individuelle, parce que les professions indépendantes les plus prestigieuses leur sont sociologiquement acquises, les partis de droite sont toujours tentés de chercher à l'extérieur, c'est-à-dire au sein de la société locale, des personnalités connues : chefs d'entreprise ayant réussi, universitaires reconnus, avocats réputés, professeurs de médecine », voir Christian Le Bart, *Les maires, sociologie d'un rôle*, Lille, Presses du Septentrion, 2003, p. 194.

⁴¹ L'encadré 1 montre en effet que 72% des habitants appartiennent aux CS2, 3 ou 4 en 2009, tandis que 90% des candidats y sont classés (17 sur 19). C'est surtout ce que ce décalage donne à lire qui est intéressant et qui rejoint un des constats posés à Champigny où « Le slogan de la liste Lauridan ("Voter pour nous, c'est voter pour vous") fait de la capacité d'identification à ses membres un argument électoral. Cette revendication d'homologie n'empêche pas que la présence de certaines professions soit plus ou moins convoitée. C'est notamment le cas des médecins, très courtisés au moment de la constitution des listes. [...] Les effets du sentiment de compétence sociale dans l'acte de candidature, la prégnance d'une définition gestionnaire du rôle d'élu ou encore la recherche d'une homologie approximative mais socialement valorisante pour les représentés peuvent expliquer cette tendance ». Voir Fabien Desage, *op. cit.*, 2005, p. 69.

⁴² Sur cette tendance dans les mondes ruraux, voir : Ivan Bruneau et Nicolas Renahy, *op. cit.*, 2012. Sur la professionnalisation toujours plus poussée des nouveaux profils d'élus – issus des cabinets des collectivités territoriales ou de la fonction publique locale, voire formés à la science politique – dans les grandes métropoles, voir récemment : Rémi Lefebvre, « En attendant le « vote sanction » ? Les notables socialistes en ordre de bataille », *Métropolitiques*, 31 janvier 2014.

géographie des candidats de cette liste révèle que six de ses candidats (dont les deux adjoints en question) vivent à proximité du quartier de La Gare qui fait polémique quant aux modalités de son urbanisation prochaine. Plus largement, les deux tiers des candidats habitent dans la partie ouest de la commune, la plus ancienne où la majorité du tissu pavillonnaire date des années 1970-1980. De plus et contrairement aux apparences, les candidats les plus jeunes de la liste ne sont pas arrivés récemment dans la commune, et leur différence d'âge avec les sortants est presque inexistante. Cette ambiguïté subsiste d'ailleurs à la lecture de la profession de foi de la liste qui évoque « l'expérience de quatre membres du conseil municipal sortant, dont deux adjoints et la complémentarité et le dynamisme de quinze "nouveaux" », sans que l'on sache si ces nouveaux sont simplement des non-sortants ou des nouveaux habitants. Ces candidats appartiennent à des univers sociaux situés à mi-chemin entre les deux autres listes. Pour ce qui est des habitants liés au secteur éducatif, cette liste est similaire aux caractéristiques de « Vivre à Mathieu (trois enseignants et une assistante maternelle) tandis que pour ce qui est des candidats appartenant au monde de la santé, son profil est voisin de celui de « Pour l'avenir de Mathieu, des projets maîtrisés » (un professeur de médecine, un médecin et une secrétaire médicale). Sur le plan du statut des actifs, l'équipe compte également autant de travailleurs indépendants et de salariés du secteur public que « Vivre à Mathieu », alors que dans l'ensemble, les positions élevées de ses candidats dans la hiérarchie sociale la rapproche plus de la deuxième liste. « Mathieu pour vous et avec vous » est donc probablement la liste la plus proche du profil sociologique local, et il est difficile de mettre en relation ses caractéristiques avec telle ou telle fractions d'habitants.

La tendance à la convergence des programmes : variations autour de l'application du PLU et de la « préservation du cadre résidentiel et rural »

En dépit de leurs contrastes sociologiques, ces trois listes ont proposé des projets municipaux très proches, d'autant que les élus sortants figurant sur ces listes se réclament tous de l'héritage de la mandature précédente, concourant ainsi à la convergence des programmes. L'analyse des professions de foi des listes et les entretiens réalisés montrent cependant que derrière l'analyse en termes de « conflits de personnes », partagée par nombre d'habitants ordinaires, se cachent aussi des clivages politiques qui, s'ils ne sont pas invoqués comme tels, n'en sont pas moins essentiels pour comprendre le scrutin et son issue⁴³.

Qu'il s'agisse de sa profession de foi ou du tract distribué aux habitants, « Vivre à Mathieu » met clairement l'accent sur la vie des habitants dans la commune dans tous ses documents de campagne : « la plupart des candidats ont participé à l'animation d'activités qui contribuent à la qualité de la vie dans notre Commune. Cette caractéristique crédibilise nos propos et marque notre identité ». Leur profession de foi insiste sur l'importance des « actions envers l'enfance et la jeunesse », du « soutien à l'école », de l'attention à « la qualité de vie des personnes âgées », et met l'accent sur l'importance du lien social entre habitants de plusieurs générations pour qui « Mathieu ne peut pas devenir un village dortoir ». Ces éléments sont aussi ceux qui tiennent le plus à cœur aux initiateurs de la liste, et découlent du travail qu'ils ont conduit en commun dans le cadre de leurs délégations d'adjoints aux affaires scolaires et à la culture. Dans le contexte d'une élection très disputée mais sans étiquettes partisans, ces thématiques de campagne et les propriétés sociales des colistiers ont participé à ce que leur démarche soit assimilée à une candidature de gauche (« les rumeurs disaient qu'on était une

⁴³ « Souci d'atténuation locale des inégalités sociales ici, prédilection pour l'efficacité économique ailleurs ; "gestion sociale et démocratique de la ville" pour les uns, "confiance dans l'esprit d'initiative" et utilisation prudente des deniers des contribuables pour les autres, on retrouve dans les arguments des protagonistes des clivages idéologiques institués de longue date et qui, quoi que l'on en dise, perdurent », dans : Daniel Gaxie et Patrick Lehingue, *op. cit.*, 1984, p. 154-155.

liste de profs »)⁴⁴, ce dont les intéressés se défendent vigoureusement dans les entretiens, d'autant que leur tête de liste avait été candidat en 1977 sur une liste soutenue par le PS sur laquelle figurait d'ailleurs la tête de liste de « Mathieu pour vous et avec vous »⁴⁵. Les valeurs politiques sous-jacentes au projet porté par cette liste a cependant engendré des critiques artisanes venues des autres listes :

« Monsieur Poirier et madame Vaussy [Vivre à Mathieu] ils veulent gérer le quotidien, le familial, le social, ce qui pour moi est un combat d'arrière-garde... parce que c'est fait par les communes et c'est très bien fait. Si je prends le social à Mathieu, tous les cas sociaux, et il n'y en a pas beaucoup, ont été solutionnés dans le mandat, tous les problèmes qui ont été exposés ont trouvé des solutions, la famille, les loisirs, on est dans une population qui est capable de se prendre en charge elle-même... et qui veut garder le libre choix de son organisation familiale, de son organisation de loisirs, donc qui ne demande pas à être prise par la main, donc à partir du moment où il y a des associations, que les associations on les aide matériellement, qu'on leur donne les moyens, notamment en termes d'équipements... pour le reste vous pouvez pas... c'est la gestion du quotidien. [...] Je souhaite moi que l'on ait une vision beaucoup plus d'avenir parce que la gestion du quotidien... l'aide sociale si l'on prend un exemple, je prends l'aide sociale, on dit s'engager plus dans l'aide sociale, pour moi c'est prévenir et gérer, satisfaire les besoins quand il y a des besoins mais pas créer le besoin. [...] Moi si c'est pour faire venir des jeunes à Mathieu, mais qui vont être... déjà ils auront le poids de leur investissement immobilier donc ils vont avoir des mensualités à rembourser, si avec ça on leur donne pas un minimum de services [...] on les met en difficulté... et on sait ce que c'est qu'un couple de jeunes en difficulté, des jeunes en difficulté après c'est monoparental, bon je vais très vite là en trajectoire hein mais souvent c'est ça, parce qu'en fait souvent les difficultés financières dans le ménage ça commence par ça... et puis après... et puis après on dégrade ».

L'usage du terme péjoratif de « cas sociaux » et le fait que l'attention portée à la vie sociale des habitants soit considérée comme « d'arrière-garde » renvoient à des critiques classiquement adressées par la droite à une gauche passéiste, alors que le candidat de cette liste envisage, lui, « une vision beaucoup plus d'avenir ». C'est ainsi la population de Mathieu « ne demande pas à être prise par la main » mais entend « garder son libre choix », autrement dit elle n'a pas besoin de politiques qui toucheraient *in fine* à la liberté de chacun. Une telle politique pourrait même conduire, par son interventionnisme jugé excessif, à une déresponsabilisation des nouveaux habitants – en ce sens, le passage où ce candidat explique dans quelle mesure « s'engager plus dans l'aide sociale » revient à « créer le besoin » renvoie aux critiques classiques « de l'assistanat » – conduisant alors à la dégradation de la tranquillité et l'entre soi local. Et l'on comprend aisément que derrière ces critiques, les systèmes de valeurs politiques remontent à la surface dès que l'on touche la question de l'urbanisation. La politique proposée par « Vivre à Mathieu » en la matière est pourtant construite en rapport avec le thème de campagne principal de la liste, calibrant le rythme souhaité pour l'urbanisation avec le fonctionnement des équipements communaux, et notamment de l'école.

Dès les premiers mots de sa profession de foi, la liste « Pour Mathieu des projets maîtrisés » place également son projet dans le prolongement des conseils sortants en rendant hommage à l'ancien maire et affirmant que le PLU et le PADD seront leur « feuille de route ». L'usage de ces sigles et le caractère professionnel de la conception graphique de leur profession de foi – qui s'appuie sur un croquis d'urbaniste du « cœur de bourg » décliné sur l'ensemble de leur matériel de campagne – permettent ainsi de jouer sur la figure des bons gestionnaires déjà évoquée. C'est d'ailleurs cette liste qui propose le programme le plus développé en matière de fiscalité en précisant que « au regard de la qualité de son habitat et de son environnement, Mathieu bénéficie d'une fiscalité locale modérée et de finances saines ». Grâce aux ressources financières dont disposera la commune grâce à l'urbanisation, cette liste annonce la possibilité

⁴⁴ « La perception d'un champ politique comme traduisant, sous une forme sublimé, des divisions sociales en divisions politiques n'apparaît jamais avec autant d'acuité que quand on demande aux acteurs un *jugement politique* sur la composition de la liste adverse », dans : Daniel Gaxie et Patrick Lehinque, *op. cit.*, 1984, p. 158.

⁴⁵ « Vivre à Mathieu » est effectivement hétérogène de ce point de vue puisqu'elle comprend des habitants qui, au 1^{er} tour de la présidentielle de 2007, ont déclaré dans les entretiens des votes allant d'Olivier Besancenot jusqu'à Nicolas Sarkozy...

de « réaliser les projets tout en maîtrisant l'imposition locale », et de réduire les taux d'imposition communaux afin de supprimer « l'impact fiscal » d'une probable instauration d'une « fiscalité mixte au bénéfice de Caen-la-Mer ». La recherche de l'équilibre démographique idéal se retrouve également dans la profession de foi :

« Nous devons satisfaire à la demande de logements sur notre commune en favorisant la mixité sociale et intergénérationnelle et l'implantation d'activités tertiaires, de recherche ou de professions libérales, sans toutefois excéder 2500 habitants à l'horizon 2020 (objectif du PLU). Une urbanisation adaptée et concertée pourra offrir aux jeunes, nos enfants ou petits-enfants, la possibilité de rester ou de s'installer à MATHIEU. [...] Nous réaffirmons notre volonté de préserver le caractère rural et résidentiel de notre village en limitant l'étalement urbain ».

L'expression de « mixité sociale et intergénérationnelle », employée également par « Vivre à Mathieu », est ici reprise mais le fait de présenter les « jeunes » à accueillir dans la commune comme les « enfants ou petits-enfants » des habitants paraît pour le moins incohérent avec l'idée de mixité sociale quand l'on connaît la force des processus de reproduction sociale intergénérationnelle. Quoi qu'il en soit, la mise en application du PLU ne peut pour eux être pensée uniquement à l'échelle communale mais dans une perspective plus large, qui donne à voir l'état d'esprit de la liste :

« Je pense que par exemple la compétence urbanisme n'a plus longtemps à vivre dans la commune. Bon ça sera ou ce mandat-là ou l'autre mais, allez dans deux mandats, ça sera une compétence qui sera prise par les intercomm. [...] Je souhaite que l'on anticipe parce que je préfère que l'on maîtrise nous-même notre urbanisation que de la laisser maîtrisée par les autres. Donc je dis aujourd'hui le PLU si on l'a fait à 20 ans, c'est bien pour... bloquer le système et faire en sorte qu'on ne vienne pas nous imposer une urbanisation que nous n'aurions pas souhaitée. Donc c'est pour ça que nous avons anticipé et que l'on a sorti ce PLU de manière à se protéger au moins sur dix, quinze, vingt ans... avec des points forts, comme je l'ai dit tout à l'heure on est... très proches de Caen et on s'intègre à Caen, néanmoins nous souhaitons garder notre ligne verte, notre rupture verte entre l'agglomération caennaise – qui pour moi s'arrête à Épron – et Mathieu [**carte 1**] Pour moi il n'y a pas d'incohérence, on peut très bien être près de Caen mais préserver, garder les paysages tels qu'ils existent et préserver quand même des unités foncières ».

Le PLU est donc plus conçu comme un rempart contre d'éventuelles décisions extérieures que comme une adhésion politique au principe de mixité sociale, et l'allusion aux enfants et petits-enfants qui pourront s'installer à Mathieu prend alors tout son sens⁴⁶. Les mots employés sont révélateurs, le PLU étant perçu comme un outil pour « bloquer le système » et préserver tout autant « les paysages » que l'entre-soi grâce à une « rupture verte » présentée comme une mesure environnementale préservant « des unités foncières ». De ce point de vue, le premier paragraphe de la profession de foi nommé « Préserver l'environnement, privilégier le paysagement et valoriser le patrimoine » montre combien les termes d'environnement et de patrimoine peuvent être mobilisés comme paravents pour éluder les questions sociales, en invoquant le patrimoine commun alors qu'il s'agit de défendre des patrimoines individuels⁴⁷. Au détour d'une question sur la position des listes adverses, ce candidat de la liste l'exprime d'ailleurs très clairement :

« Et la 3^{ème} liste [« Mathieu pour vous et avec vous »] c'est plus... c'est du protectionnisme, je la vois comme ça. Je considère que c'est protéger mon petit chez moi... mais bon je pense que la meilleure des protections c'est de s'ouvrir... [silence] en maîtrisant notre destin et de ne pas le laisser aux autres. Et je ne cesse de dire que le jour où nous n'aurons plus la maîtrise de l'urbanisme, où Caen-la-Mer aura la maîtrise, quand Caen-la-Mer aura un défi elle saura bien trouver nos terrains, elle saura bien gérer nos terrains. [...] Alors autant se prendre en main tout de suite et participer que de vouloir... quand je me projette par rapport aux autres listes, je dirais qu'il y a deux extrêmes et j'essaie de me trouver au milieu...
- quand vous dites deux extrêmes vous voulez dire qu'on pourrait les situer politiquement ces deux autres listes ?

⁴⁶ Sur ces tentations de localisme dans la définition de la mixité en contexte périurbain, voir : Anne Lambert, *op. cit.*, 2013.

⁴⁷ Fabrice Ripoll et Vincent Veschambre, « Le territoire des géographes. Quelques points de repères sur ses usages contemporains », in Benoît Cursente et Mireille Mousnier, *Les territoires du médiéviste*, 2005, pp. 271-291, p. 278.

- non... non parce que c'est un sujet qu'on n'a jamais abordé... mais si... si par les raisonnements ça se perçoit si vous voulez ...

- Vivre à Mathieu par exemple...

- pour moi est une liste de gauche, c'est un raisonnement de gauche, c'est le raisonnement du Parti Socialiste, c'est... bon... je ne me reconnais pas dans cette manière de voir les choses... je dis que la préservation du patrimoine de chacun [il tape avec son stylo sur la table], la préservation des biens de chacun [il tape de nouveau sur la table avec son stylo] est tout aussi importante que la gestion du quotidien. Parce que là si on est élus on a une responsabilité, on aura une responsabilité d'élus. Les gens qui sont venus à Mathieu, les jeunes qui ont acheté à Mathieu, les moins jeunes qui ont acheté à Mathieu, ils ont fait un investissement, et on est en charge de ce patrimoine, on a à faire en sorte que les patrimoines ne se dévalorisent pas. Moi je tiens ce discours haut et fort, et dans la liste on le partage, et voilà ce qui peut nous différencier des autres aujourd'hui ».

Moquant la vision à court terme de « Mathieu pour vous et avec vous » qui défend « un petit chez moi », ce candidat souligne que la « meilleure des protections » réside dans le fait d'agir soi-même, ce qui revient à admettre que la démarche de sa liste est, au fond, exactement la même, si ce n'est qu'elle s'inscrit dans une temporalité de moyen terme jugée plus efficace parce que plus habile. Par un jeu de contraste, la perception qu'il a de l'autre liste permet d'éclairer son propre positionnement politique à droite. Il aborde en effet l'enjeu patrimonial de front, de sorte qu'au-delà de sa position personnelle (« je tiens ce discours haut et fort, et dans la liste on le partage »), la démarche de sa liste consiste à défendre le patrimoine que constituent les biens immobiliers des habitants de la commune qui ne doivent pas se dévaloriser économiquement en cas de modification de la structure sociale locale, « l'investissement » des particuliers étant placé sous la protection des élus dans une perspective utilitariste. Si les projets de deux des listes peuvent donc être associés à des systèmes de valeurs politiques, peut-on en dire autant de la troisième ?

Cette dernière donne rapidement le ton de son programme dans sa profession de foi où la commune doit être « sauvegardée » d'une situation de menace qui pèserait sur elle. Et c'est la question de « l'urbanisme », longuement traitée dans le texte par rapport aux autres points du projet, qui constitue le péril en question. Une seule phrase condense d'ailleurs toutes les angoisses des candidats de cette liste : « l'authenticité de notre commune ne devra en aucun cas être sacrifiée au profit d'une urbanisation prolifique aux conséquences désastreuses et surtout irréversibles ». Ce sont en fait le rythme et les modalités d'urbanisation de la zone dont un tiers des élus de la liste sont riverains qui cristallisent les enjeux :

« Il est évident que dans le quartier de la Gare c'est du terrain qui appartient pour la plupart à la commune, donc dans le quartier de la Gare on prévoyait donc les 20% de logements sociaux puisque c'est obligatoire, on prévoyait de l'accession à la propriété... heu... je me souviens plus qu'est-ce qu'y avait encore mais au global... au global ça faisait aux alentours de 60% de logements plus ou moins type sociaux, et nous ce qu'on souhaite c'est que ça soit pas ça du tout dans un quartier, mais qu'il y ait une répartition normale dans chaque lotissement qui s'ouvre... il y a pas de raisons que ce soit un quartier avec une tâche bien spécifique, je pense que c'est plus logique qu'il y ait une petite répartition dans chaque quartier.

Et qu'est-ce qui se passerait d'après vous si tous ces logements locatifs et en accession étaient tous dans le quartier de la Gare ?

- rien mais ça ferait... je pense que ça serait... ça ferait une tâche par rapport au restant de la commune, on sait très bien que Mathieu c'est plus ou moins des cadres bon assez... assez bien assis... pourquoi est-ce qu'on ferait un quartier juste avec des... enfin juste un quartier d'ouvriers quoi, par exemple.

- mmmh

- pourquoi ? Non... autant mettre heu... les gens bien répartis un petit peu dans toute la commune...

- quand vous dites ça ferait une tâche c'est...

- et bien parce que là-bas il y a douze hectares, douze hectares si vous construisez 120-130 logements sociaux là-bas bon... ça fait tout un quartier... sans compter que de l'autre côté de la rue il y a déjà tous les logements HPE [un bailleur social de l'agglomération, spécialisé dans les logements sociaux pour les tranches basses des couches moyennes] ».

Les inquiétudes de ces élus sont finalement assez floues (« au global ça faisait aux alentours de 60% de logements plus ou moins type sociaux ») par rapport aux caractéristiques précises

du projet d'aménagement⁴⁸, assimilant les différents types de logements dans une sorte de masse indifférenciée. La concentration potentielle de ces logements au sein du même quartier de la commune reviendrait à implanter « un quartier d'ouvriers » qu'il compare à une « tâche », autrement dit quelque chose qui défigurerait la commune, et cette situation lui paraît d'autant plus problématique que le secteur sera alors cerné par les logements sociaux (et leurs habitants). Pourtant et quand il évoque le projet de sa liste pour ce quartier, la principale différence réside dans une formule juridique privilégiant un lotissement communal qui accueillerait seulement quelques maisons (« je sais pas moi 20-25 pavillons ») qui seraient construites très progressivement, comme le souligne leur profession de foi qui insiste sur l'importance de la « maîtrise dans le temps de l'évolution mesurée des constructions » et sur « l'accueil de jeunes couples, plus particulièrement issus de familles de Mathieu », une idée là encore contraire à celle de « mixité sociale » pourtant invoquée. Des tentatives de rapprochement ont d'ailleurs eu lieu entre cette liste et les deux autres. Mais les divergences en matière de modalités d'application du PLU se sont doublées d'un refus de la tête de liste de « Pour Mathieu des projets maîtrisés », tandis qu'en dépit d'une vision assez proche en matière de vie associative et culturelle locale, les nouveaux habitants ont été considérés comme trop nombreux sur la liste « Vivre à Mathieu ». Au total et si l'on excepte son refus de voir le quartier de la Gare urbanisé de manière trop rapide et trop spécifique, l'identité de cette liste est difficilement définissable.

Enfin, l'offre électorale du second tour comprend également un candidat qui ne s'était pas présenté le dimanche précédent et dont le slogan est explicite « Pour que Mathieu reste un village ». Sur son affiche où il est photographié sur fond de prairie [photographie 3], cet agriculteur motive sa démarche – guidée par une forme de bon sens paysan – qui consiste à « répondre simplement aux questions simples d'une commune ». Celle-ci consiste à freiner de manière immédiate l'urbanisation de la commune, la thématique de l'arrêt étant très présente dans son discours (« arrêter l'urbanisation à outrance et la "folie des grandeurs" », « arrêter de transformer le village en ville »). Pour lui, la solution est simple pour parvenir à cet objectif : il faut « redéfinir le PLU avant qu'il ne soit entériné ». Dans le cas contraire, c'est une « ville » que risque de devenir Mathieu et la rhétorique mobilisée est celle de l'imaginaire associé aux nuisances urbaines, notamment les difficultés de circulation et de stationnement en voiture. À l'inverse de cette évolution qu'il voit comme une dérive, il propose un projet fondé sur l'idée d'une ruralité tournée vers le passé (« retrouver les traditions et les fêtes qui unissent les anciens et les nouveaux »), sans préciser si cette opposition déplorée entre « anciens » et « nouveaux » renvoie à un clivage générationnel ou à un clivage lié à l'ancienneté résidentielle dans la commune.

La candidature de cet agriculteur – qui a recueilli 179 suffrages sur son nom, soit près de 20% des exprimés – semble d'ailleurs emblématique des dynamiques de construction des listes dans les contextes périurbains aisés. La simple présence des exploitants en activité y joue en effet comme garantie de la « sanctuarisation résidentielle » du foncier de ces communes et ce d'autant plus qu'ils sont jeunes, les moins avancés dans leur carrière ayant intérêt à protéger leur outil de travail tandis que les plus anciens peuvent au contraire avoir intérêt à céder leurs terres à l'urbanisation afin de se constituer un capital pour leur retraite⁴⁹. Plus largement, l'entrée en politique des travailleurs indépendants est structurellement encouragée par la « territorialisation » de leurs intérêts économiques, notamment car leur dépendance à l'égard

⁴⁸ Tel qu'il figure dans le PADD, le projet comprend en fait 20% de locatif social (dont un quart de semi-collectif), au moins 20% de locatif conventionné ou de locatif en accession (dont la moitié de semi-collectif), au moins 15% de primo accession en maisons individuelles, au moins 15% d'accession libre en maisons individuelles et au moins 10% de logements adaptés pour les personnes âgées et/ou à mobilité réduite.

⁴⁹ Fabien Desage, *op. cit.*, 2005, p. 77. Sur le déclin de ces notables traditionnels des mondes ruraux, voir : Ivan Bruneau et Nicolas Renahy, *op. cit.*, 2012.

des décisions municipales est plus grande que celle des salariés (et que leur mobilité géographique est plus faible)⁵⁰.

Photographie 3. L'irruption emblématique d'un candidat isolé



Épilogue : « Un bouleversement là à Mathieu »

Au soir d'un premier tour marqué par un taux de participation de 67% des inscrits – assez faible au regard de la configuration du scrutin et de sa conflictualité, mais qui peut s'expliquer par une campagne assez courte⁵¹ –, les résultats sont annoncés vers minuit à l'issue d'un long dépouillement où ce sont les suffrages reçus par les candidats qui sont décomptés, puisque les électeurs ont la possibilité de « panacher » leur bulletin en y rayant et ajoutant des noms, comme la loi l'autorise dans les communes de moins de 2500 habitants. Une des surprises provient d'ailleurs du faible taux de panachage des bulletins (autour de 12%), l'un des candidats soulignant que « les gens ont voulu privilégier la cohérence des programmes en votant les listes entières ». C'est la liste « Vivre à Mathieu » qui arrive largement en première position, sa tête de liste et un autre sortant étant même élus au premier tour, un cas rare dans ce système de scrutin où les candidats les plus connus sont très exposés. Le reste des candidats de leur liste manquent l'élection au premier tour à quelques dizaines de voix. Les candidats de la liste « Mathieu pour vous et avec vous » sont globalement en deuxième

⁵⁰ Christian Le Bart, *op. cit.*, 2003, p. 191.

⁵¹ Les techniques de mobilisation (boîtage, contact avec les habitants, réunions publiques, etc.) choisies par les listes ont ainsi donné à lire les projets politiques portés par les uns et les autres. Pour une analyse plus poussée des dynamiques de campagne locales : Fabrice Ripoll et Jean Rivière, « Faire campagne dans le périurbain. Diversité des techniques de mobilisation lors des municipales de 2008 dans deux aires urbaines de l'Ouest français » in François Button, Nicolas Mariot et Patrick Lehingue, *Rapports ordinaires au politique*, PUF, à paraître en 2014.

position, tandis que les membres de l'équipe « Pour l'avenir de Mathieu, des projets maîtrisés » ne sont pas très loin derrière eux.

À l'issue de tractations difficiles, ces deux listes sont tout de même parvenues à un accord d'entre-deux tours pour fusionner autour d'un programme commun faiblement stabilisé et consistant à « urbaniser en cohérence avec le caractère du village, encourager l'animation pour toutes les générations, préserver l'environnement et maîtriser le budget ». Bâtie dans l'urgence, la nouvelle liste n'a pas eu le temps de réaliser ses affiches destinées aux habitants, à l'inverse d'un nouveau venu sur la scène municipale. Au soir du second tour, l'ensemble des candidats encore en lice pour « Vivre à Mathieu » sont élus avec environ 60% des voix, la liste emportant l'intégralité des dix-neuf sièges du conseil municipal, provoquant « un bouleversement à Mathieu » selon les dires dans l'assistance. L'échec de la liste issue de la fusion de « Pour Mathieu des projets maîtrisés » et « Mathieu pour vous et avec vous » est donc important, d'autant que cette liste a tenté dans les derniers instants de politiser le scrutin au sens partisan, en jouant sur la figure de la liste de gauche dont il fallait à tout prix endiguer le succès dans l'intérêt de Mathieu, une manière de dramatiser le scrutin dans un contexte communal marqué très à droite.

Le succès d'une liste mettant l'accent sur la « mixité sociale et intergénérationnelle » n'est pas anodin dans une commune marquée par un tel entre-soi des classes moyennes et supérieures, qui était *a priori* dotée de tous les traits d'une entité communale « clubbisée ». Outre le fait d'être parvenue à mobiliser son potentiel électoral parmi les deux groupe d'habitants (ellipses 3 et 4 du plan factoriel) supposés lui être favorables via une activation de référents symboliques l'associant à la gauche (composition de la liste, thèmes mis en avant), on peut penser que le succès de la liste « Vivre à Mathieu » a également tenu dans sa capacité à entraîner nombre d'habitants (et notamment de parents) sensibles, au-delà de leurs positionnements politiques lors des scrutins nationaux, aux services scolaires et aux activités de loisirs proposés dans son projet pour la commune. Plus largement, cela souligne l'importance des effets d'âge induits par les différentes vagues de peuplement dans les communes périurbaines qui sont, par définition, caractérisées par de fortes recompositions sociodémographiques⁵².

⁵² Lors du scrutin municipal de 2014, la commune est pour la première fois concernée par le changement de règle juridique qui impose aux communes de plus de 1000 habitants d'organiser un scrutin de listes obligatoirement complètes et paritaires. Deux listes sont cette fois en lice. D'un côté Rémi Poirier – maire sortant sur la mandature 2008-2014 – présente une liste de nouveau intitulée « Vivre à Mathieu », mais qui ne comprend que six des dix-neuf élus en 2008, tout en intégrant deux candidats non-élus en 2008 de la liste « Mathieu pour vous et avec vous » et un issu des rangs de « Pour l'avenir de Mathieu, des projets maîtrisés », ce que l'on peut interpréter comme une volonté d'incarner un nouveau consensus communal. De l'autre Fernand Le Maître – l'agriculteur candidat isolé au second tour en 2008 – prend cependant la tête d'une liste nommée « Pour que Mathieu reste une commune rurale où il fait bon vivre » qui s'appuie sur deux anciens candidats non-élus en 2008 de la liste « Mathieu pour vous et avec vous »...